Secretary of State / Secrétariat d'État

1982-83

ANNUAL REPORT

Canada

84- 4071 /

SECRETARY OF STATE *1982-83*

ANNUAL REPORT

Whitehorse
Yellowknife
Kelowna
Vancouver
Edmonton
Calgary
Saskatoon
Regina
Winnipeg
Thunder Bay
Sudbury
Ottawa
Toronto
Montreal
Moncton
St. John's
Charlottetown
Halifax
London
Hamilton
Secretary of State offices
local ● regional ○

CONTENTS

INTRODUCTION 1

CITIZENSHIP AND OFFICIAL LANGUAGES 5
- Citizenship Registration 7
- Voluntary Action 11
- Youth Participation 12
- Official Language Minority Groups 13
- Multiculturalism 14
- Native Citizens 19
- Women's Program 20
- Policy Coordination, Analysis and Management Systems 22
- Regional Operations 24

EDUCATION 25
- Education Support Programs 27
- The Government of Canada's Role in Education Support 27
- Departmental Programs 28
- EPF Payments 28
- EPF Consultation and Policy Development 29
- Student Assistance 30
- Official Languages in Education 31
- Canadian Studies 32
- International Activities 34
- Appendix 36
  - National Objectives of Federal Programs 36
  - Principles Underlying Federal Support 37

HUMAN RIGHTS 41
- Public Awareness of Human Rights 43
- Court Challenges Program 44
- Coordination of International and Domestic Human Rights Matters 44
- 35th Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights 46

OFFICIAL LANGUAGES PROMOTION AND SERVICES 49
- Promotion of Official Languages in the Private and Non-Federal Public Sectors 51
- Services: Translation Bureau 52

.../

ADMINISTRATION AND CENTRAL SERVICES 57
Planning, Audit and Evaluation 59
IMPAC Implementation Group 60
Personnel 61
Access to Information 62
Communications 63
State Ceremonial 63
Corporate Policy 64
Corporate Secretariat 65

FINANCIAL REPORT 67

INTRODUCTION

ANNUAL REPORT

INTRODUCTION

The Department of the Secretary of State is responsible for promoting and enhancing a sense of belonging to this country among all Canadians.

It addresses this objective through a range of programs that touch virtually every component of society: youth, women, Native people, ethnocultural groups, official language minorities, disabled persons and those working in the voluntary sector.

The past year was an historic one for Canada - the year in which the Constitution, including a Canadian Charter of Rights and Freedoms, was patriated. Not only did Secretary of State play a major role in the patriation ceremony itself, through the State Ceremonial Directorate, but it became responsible for promoting an awareness of the new Charter of Rights and Freedoms and for assisting those who wish to pursue their rights under Sections 16-23 of the Charter.

Extensive negotiations took place with the provinces in 1982-83 in the areas of education support and support for official language minority groups. A new injection of resources was received by the Multiculturalism Program to permit a more effective response to changing social, cultural and economic conditions.

Work continued in the Women's and Native Programs, as well as Voluntary Action and Youth Participation. In some cases new funds were received, in others the results of the work will only be manifested in 1983-84.

Work was begun in the Youth Program to prepare for the United Nations International Youth Year (IYY) in 1985. Secretary of State will play a lead role in coordinating Canada's participation in IYY.

The in-depth examination of the department's mandate and orientation begun in 1980-81, culminated last year in a new hierarchy of

objectives for the programs and activities of the department. These objectives were presented in the 1983-84 Main Estimates and the program structure was revised accordingly. The organizational structure has now been modified to assign responsibility for each objective to be achieved. The new structure will be implemented in 1983-84.

It should be noted that Fitness and Amateur Sport has been transferred from Secretary of State to the Department of National Health and Welfare.

CITIZENSHIP AND

OFFICIAL LANGUAGES

ANNUAL REPORT

CITIZENSHIP AND OFFICIAL LANGUAGES

The main objective of this program is to promote and increase citizen participation in all areas of Canadian society. All elements of the program have common characteristics: encouraging animation and community work.

Citizenship Registration

For newcomers to Canada, the acquisition of citizenship is the first step toward integration into Canadian society. Citizenship registration is, therefore, an active participatory process.

The Citizenship Registration Branch is responsible for applying the Citizenship Act of 1977. This mandate involves welcoming and providing advice to future citizens. To assist newcomers feel at home in Canada and function effectively in their new environment, the Department of the Secretary of State helps them acquire an essential communication tool: knowledge of one of Canada's two official languages. The department provides language as well as citizenship courses on Canada's political and social structures, geography and the ways and customs of the Canadian people.

Instruction is provided within the framework of the Federal-Provincial Agreements on Citizenship and Language Instruction and the Language Textbooks Agreements, both of which are administered by the Department of the Secretary of State. These agreements are designed to facilitate the adaptation and integration of adult immigrants into Canadian society and prepare them for citizenship. Under the terms of these agreements, the department reimburses the provinces and territories for half of the teachers' salaries and may pay up to the full cost of the necessary textbooks. The amount spent on this program totalled $7.8 million in 1982-83.

Citizenship officers in the 30 citizenship courts across the country advise applicants and help them do what is necessary to meet the

requirements of the Citizenship Act. In 1982, citizenship courts welcomed 87,468 new citizens. In addition, 44,143 Canadians requested and received citizenship certificates as proof of their status.

The relocation of some components of the Citizenship Registration Branch to Sydney, N.S., proceeded according to the plan developed in early 1982. The staffing of 10 key positions, including the director of the Sydney Operations, took place during the summer and fall months. In varying stages 20 other key personnel are being trained in the Hull offices during the spring and summer of 1983.

Of the present staff eight elected to relocate to Sydney. The remaining positions will be filled by people from the Atlantic provinces with a majority from Cape Breton Island.

Temporary quarters were found to house the Sydney operation until completion of the permanent building in 1985. This will be ready for occupation in September 1983. Full operations are scheduled to commence in Sydney on January 3, 1984.

Finally, in the area of citizenship education, Citizenship Registration funded two national citizenship conferences to promote a federal-provincial exchange of ideas on curriculum development: in Vancouver (April 1982) and in Edmonton (November 1982).

Canadian Citizenship Courts and Offices

Voluntary Action

Voluntary Action aims to facilitate the participation of Canadians in public and community affairs by supporting national and local voluntary organizations and activities.

The Voluntary Action Directorate provides technical and financial assistance to help citizen groups and associations stimulate more citizen participation, and encourages discussion between such organizations and government on matters of common interest that impact on the quality of life.

In 1982-83, the Voluntary Action Directorate had a budget of $752,000, divided between regional (30 per cent) and national (70 per cent) organizations. Regionally, funds were allocated to help finance participatory activities, such as meetings or conferences, on a variety of topics. At the national level, most of the allocated funds were used to help cover the operating costs of major organizations. In 1982-83, financial assistance was given to several national organizations such as the Federation of Community Development Corporation of Canada.

Since 1977, an annual budget has also been allocated nationally for activities in the Consultation on Canada's Future Program. In 1982-83, this amounted to $300,000.

In 1981-82, this directorate was given responsibility for administering a new five-year handicapped participation activity, approved by Cabinet in response to Recommendation 100 of Obstacles, the Report of the House of Commons Special Committee on the Disabled and the Handicapped. In 1982-83, $880,000 was used to provide core funding to the Coalition of Provincial Organizations of the Handicapped, development assistance to regional organizations of the disabled, and support for certain national and regional activities of disabled consumer groups.

Youth Participation

The Youth Participation Directorate, by administering Open House Canada and funding the activities of Katimavik, provides young Canadians with the opportunity to discover and better appreciate their country.

Open House Canada organizes exchanges between groups of young people from the various regions of Canada. In 1982-83, it enabled 29,736 young Canadians between 14 and 22 years of age to spend a week in another province, sometimes with families of cultural backgrounds different from their own. As in past years, applications significantly exceeded the number of available places; the program was able to accept only 51 per cent of the applicants, a fact that illustrates its popularity among young Canadians. The Department of the Secretary of State allocated $8.8 million in direct subsidies for some of the exchanges. Similar projects were organized by non-governmental agencies for which the department provided an additional $5.4 million.

Katimavik, an Inuit word meaning "meeting place," is designed for young people between 17 and 21 years of age. It is administered by OPCAN, a non-profit corporation directly funded by the Department of the Secretary of State. The program has four objectives: to serve Canadian communities through work projects that are both interesting and beneficial to them; to contribute to the personal development of participants by giving them the opportunity to discover themselves and the world around them; to encourage awareness of the environment, and to provide opportunities for them to get to know their country better.

Team activities, mainly centred around physical work, are oriented toward community services. They range from bridge construction to the development of playgrounds, to animation programs for the elderly.

Participants and staff come from all parts of the country and approximately one-third of each group is francophone. Thus, young people have the opportunity to do their part for their country while at the same time learning their second official language. The budget allocated to this

program for 1982-83 totalled $19.9 million. It helped 1,650 participants to work on 150 projects.

Official Language Minority Groups

Under its official languages policy, the Secretary of State offers a variety of services to Francophones in the provinces and territories outside Quebec and to Anglophones in Quebec, to aid their development and cultural fulfilment.

The main objective of the Official Language Minority Groups Directorate is to help members of official language minority groups to function effectively in their environment and participate fully in Canadian society.

In 1982-83, the directorate's budget increased from $18 million to $21 million, enabling 490 organizations to benefit from approximately 558 grants or contributions. A variety of projects has been carried out to improve the participation of official language minorities in social, cultural, educational, economic, politico-legal and communications fields. One of the projects the program subsidized was a national symposium on the economy, organized by the Fédération des francophones hors Québec, where 400 Francophones from outside Quebec exchanged ideas on how to enhance the economic development of their communities.

The funds received by various organizations served to cover the costs of activities such as training and development of staff and volunteers, information and publicity, research and analysis as well as travel and administration.

In 1983, the directorate will seek a renewal of its mandate from Cabinet. In preparation for this, extensive consultations were carried on during 1982-83. First, organizations representing official language minorities were consulted by the Secretary of State's national and regional offices. Second, notices were placed in French or English weeklies published in official language minority areas, inviting people to submit their points of view on the directorate's achievements and approaches.

Third, a round-table discussion was organized for experts on the situation of Francophones outside Quebec to discuss the factors unique to these communities as well as the concrete supportive measures that should be taken.

Finally, in preparation for the renewal of the directorate's mandate, the department commissioned surveys in 10 provinces. These studies identified the needs, aspirations and motivations of Francophones outside Quebec and anglophone Quebecers, as well as their degree of satisfaction with government services, their level of development, and the extent to which they felt a part of the minority community to which they belonged. To complement these studies, a national survey was conducted on the way in which the majority populations viewed their respective official language minorities.

The results of all these studies indicated a nationwide consensus: a majority of all Canadians - members of majority groups and minority groups, Anglophones and Francophones - want their children to learn the other official language. As for minority groups in particular, the surveys showed that the needs and lifestyles of official language minority groups differ widely from province to province and even from region to region.

This information will make it possible to reshape the directorate's activities and identify approaches better suited to the special characteristics of each region. The information will also provide the department with guidance on the measures needed to ensure that official language minority communities realize their full potential.

Multiculturalism

The 1982-83 fiscal year has been one of great progress for the Multiculturalism Program.

The re-evaluation of work and goals of the program in the midst of rapidly changing social, cultural and economic conditions carried out in

1981 culminated in a substantial reorientation of the program and a reorganization of the Multiculturalism Directorate in 1982-83.

Although the program is still firmly committed to the many aspects of cultural retention, changing immigration patterns and economic conditions necessitated more accent on social issues.

To reorient the program while retaining longstanding commitments to cultural retention required a substantial increase of funds. In 1982-83, Cabinet decided to provide an additional $7.5 million to the program's existing $8.5 million grants and contributions budget for fiscal year 1983-84 and to raise this increase to $9.9 million in fiscal year 1984-85, thereby bringing the program's total grants and contributions budget to $17.4 million over two fiscal years.

New priorities were established to ensure that the program's resources are utilized in the most equitable and effective manner.

Race Relations

Established as a priority a year ago because of indications of increasing racial tension in Canada, the Race Relations Unit provides a national research capacity and supports efforts to improve understanding among Canadians of various racial backgrounds.

Much has already been done during the first year of operation. The status of interracial relations in Canada's major cities and regions has been examined and research is now being conducted to enable Canadians to better understand this challenge to their society. The program has also organized and funded two major conferences. One, the symposium on Race Relations and the Law, which explored the area of race relations and the legal system, took place in Vancouver in the spring of 1982. Another, the Visible Minorities and the Media Conference, took place in Toronto in the fall of 1982 and looked at visible minority presence and participation in Canada's media. Following this, the Multiculturalism Program was instrumental in developing guidelines that will ensure regular and equitable depiction of visible and ethnic minorities in federal government

advertising and communications. In addition, a wide variety of organizations, many of them community based, have been supported in developing programs to combat racism. Local governments, professional organizations and unions are also participating in this effort.

Multiculturalism in Education

Another of the program's priorities in the past year has been to foster the concept of Multiculturalism in Education. In addition to funding a number of curriculum development projects in 1982-83, the program helped to establish, and is funding, The Canadian Council for Multicultural and Intercultural Education. The council comprises provincial representatives who come together to share pertinent information, initiate, facilitate and coordinate projects and activities that help advance and promote the idea of multicultural education in Canadian schools. Teacher training, publication of materials and support of innovative projects promoted the concept of multiculturalism in all aspects of education in 1982-83 and such projects will continue in 1984-85.

Immigrant Women

The third priority of the Multiculturalism Program lay in identifying and meeting the needs of immigrant women. In 1982-83 the program funded a number of experimental English as a Second Language projects for immigrant women across the country. One of the most successful of these was the Arusha Project. It provided 400 immigrant women in Calgary with English language courses broadcast by one of their city's radio stations. Support was given to the National Follow-up Committees that emerged from the Immigrant Women Conference, funded and organized by the program in 1981. Through these committees women are involved in pressing for changes in laws and administrative practices that mitigate against equal opportunity.

General Funding Activities

In addition to the initiatives outlined above, the Multiculturalism Program has been active in stimulating and funding activities in a

wide variety of fields, including academic research, literary and historical publications, heritage languages, performing and visual arts and group development.

- The Canadian Ethnic Studies Program encourages the pursuit of scholarly research and courses of study relating to important aspects of cultural pluralism in various disciplines in the humanities, communications and fine arts. The budget for the 1982-83 fiscal year was $805,200. One of the many projects funded was the $25,185-scholarly research study on the Social and Cultural Adjustment of Southeast Asian Refugees.

- The Writing and Publications Program provides grants for the research, writing or translation (from a non-official language to an official language), and publication of historical, literary and educational works that reflect the cultural diversity of Canadian society. In 1982-83, the budget for this program was $605,200. The program assisted in the publication of None Is Too Many, an account of Canadian government policies on Jewish refugees of the Second World War era. In addition the program funded 108 projects of a literary and/or historical nature during the year.

- The Cultural Enrichment Program encourages programs and activities that promote the learning of heritage languages. In 1982-83, $1.6 million was allocated to assist with the operational cost of heritage language schools, to provide support for teacher training and for the development of teaching aids. As an example of the latter program, Dzvin Publishers Incorporated were awarded a grant of $40,600 to develop Ukrainian supplementary readers relevant to Canadian society and culture. All told, some 92,000 students participated in this dynamic program.

- The Performing and Visual Arts Program supports projects in the arts that strengthen and promote the sharing of ethnocultural heritages, thereby depicting the multicultural nature of Canada. The 1982-83 budget allocation for this program was $1.1 million. One of the many activities funded in this area was the "Focus 82" skill development seminar for performing folkloric groups across Canada; this provided them with ways of enhancing their performances. An extensive study of folk arts was completed and will serve as the basis for further policy development and direction.

- The Group Development Assistance Program encourages and supports projects and activities designed to assist unicultural organizations develop their organizational capacity to assess and respond to issues and concerns vital to the community. The major areas of activity for group development are: community development, volunteer skill development and organizational development. The budget for the 1982-83 fiscal year was $1,990,500. Organizations funded under this program include the National Association of Canadians of Origins in India which received $55,000; the Chinese Canadian National Council which received $53,000; and the Black Coalition of Canada which received $75,000 for operational and strategic assistance in 1982-83.

- The Intercultural Communications Program allocated $1.4 million in core funding to multicultural, multi-ethnic and cross-cultural, voluntary, non-profit organizations in 1982-83. The program promotes cross-cultural interaction and greater access to mainstream institutions, culture and society. The Multiculturalism Program's contributions were supplemented by more than $4.2 million in funds from other sources. Intercultural activity is a broad general policy overlaying all of the multicultural programs.

- The Cultural Integration Program assists voluntary community organizations provide the opportunity whereby immigrants can learn personal life skills and acquire a knowledge of their communities within a Canadian context. Also, the concerns of immigrant and ethnocultural women are emphasized and addressed through a variety of community activities. The total budget allocation in 1982-83 was $1.8 million.

The Canadian Consultative Council on Multiculturalism (CCCM)

The CCCM is an advisory body of 100 members, including the 15-member executive, appointed by the Minister of State for Multiculturalism. The functions of the council are assisted by a permanent secretariat located within the Multiculturalism Directorate.

In the year under review, four committees were formed to conduct studies on multicultural education, heritage and official languages, socio-cultural integration, and multiculturalism within federal cultural agencies.

The executive also held meetings in Halifax, Calgary and Regina, where it consulted with ethnocultural groups, community leaders and interested individuals, to keep abreast of current trends and needs.

Perhaps the most significant undertaking of the executive committee in 1982-83 was the proposed restructuring of the CCCM. This change would involve a reduction in the number of members, increased research funds and resources, and a higher profile for the council.

Native Citizens

The Native Citizens Program helps Native people identify their needs and develop the means to deal with them. It concentrates on helping Native organizations at the national and regional levels, Native women, and Native people moving into urban areas.

The Core Funding Program for Native Citizens Associations offers help in the operation of basic administrative structures of national, provincial or territorial associations. It enables the associations to formulate policies and programs that meet the needs of Native people and to promote their cause with governments. It also encourages the training of Native leaders. In 1982-83, $12,990,000 was allocated to the core funding of three national organizations and 47 provincial or territorial associations, of which $325,000 was used to publish newspapers. An additional $2,810,000 was allocated to the ongoing Constitutional Funding Project.

The Native Social and Cultural Development Program provided $1,155,000 for various community projects, including $50,000 for projects national in scope. A number of projects were sponsored. Two examples are: the National Indian Veterans Association received a $15,000 grant to hold a board meeting which enabled the group to review and plan the forthcoming

year's activities. The Inuit Women's Committee was provided with $10,000 for a project entitled 'Conference Organizer.' The grant enabled the group to embark on various fund-raising schemes, the profits of which went to their founding conference.

The Native Communications Program was allocated $3,227,500 to help 13 Native communications societies finance library services, produce radio and television programs and newspapers, and train staff to work in various media.

The Native Women's Program aims at increasing the participation of Native Women in contemporary Canadian society. During 1982-83, the program provided $235,000 in sustaining funds to the Native Women's Association of Canada. In addition, the program contributed $888,000 in grants to provincial and local Native women's groups across Canada. These grants helped finance projects relating to matters of particular concern to Native women, such as education, child welfare and the quality of life in Native communities.

The Migrating Native Peoples' Program also provided financial assistance for the basic operating costs of Native friendship centres. Friendship centres are autonomous organizations administered by community representatives. They offer sociocultural services to Native people who move to cities or who already live in them. These services help Native people adapt to a new social environment where they are a minority. In 1982-83, the Department of the Secretary of State provided $9,285,200 to this program, contributing to the activities of 79 friendship centres. Also, two additional satellite centres were opened in Toronto, Ont., and Chetwynd, B.C., bringing the total of operating satellite to five centres. In addition, $902,000 was allotted for capital costs.

Women's Program

The Secretary of State's Women's Program is the major federal organization responsible for providing advice, guidance, information and financial assistance to voluntary associations working to improve the status of women. The objective of this program is to encourage the full

participation of women in Canadian society by increasing their ability to participate in all aspects of community life, and by urging major institutions to take concrete measures to improve their status. In 1982-83, its budget was $3.3 million.

Two issues were given priority by the program: female victims of violence and the economic situation of women. Approximately 60 per cent of the budget was allocated to voluntary women's organizations to help them promote the participation of women in Canadian society; these funds were used to carry out action research projects, develop appropriate action plans and prepare activities focussing on the priority issues mentioned above. Ten per cent of the 1982-83 budget was allocated to projects aimed at improving the situation of women in organizations and helping voluntary associations in general, and the other 30 per cent supported communications activities (including conferences and feminist publications) and projects designed by and for particularly disadvantaged women.

At the national level, one of the main activities was helping to fund the National Conference on Women and the Impact of Microtechnology, held in Ottawa in June, 1982. The Women's Program also helped fund an international symposium on research and teaching as they relate to women. This was organized by the Institut Simone de Beauvoir at the request of the participants at the World Conference of the United Nations Decade for Women held in Copenhagen.

The Women's Program and Health and Welfare Canada funded the Second Canadian Conference on Day-Care held in Winnipeg in September, 1982, where a special committee charged with establishing a national action plan was formed. It also funded the First Conference of Women in Science and Techonology, which examined the obstacles facing women and young girls who wish to pursue studies in science and technology.

In the area of publications, the program promotes special issues of concern to women. The magazines receiving assistance this year were Healthsharing, for in-depth articles on women and mental health; Les

Cahiers de la femme, for a special issue on adolescence, and Documentation sur la recherche féministe, for a series of literary reviews.

Policy Coordination, Analysis and Management Systems

The principal aims of the Policy Coordination, Analysis and Management Systems Branch, are to improve coordination of activities in the Citizenship and Official Languages Branch, establish a data base to assist in developing government policy, and institute efficient management systems support to aid effective decision making and program delivery.

The Policy Coordination Directorate provides an important policy link between the various elements of the Citizenship and Official Languages Program and maintains liaison with other sectors of the department, with central agencies and other departments and agencies.

In November 1981, the Prime Minister made the Secretary of State responsible for coordinating the response of the Government of Canada to the recommendations of Obstacles, the Report of the House of Commons Special Committee on the Disabled and the Handicapped. The directorate was delegated to carry out this task.

In December 1981, the Secretary of State tabled in the House of Commons the response of the federal government to 46 of the 130 recommendations of the Obstacles report. The following June, he tabled the response to a further 45 recommendations.

The Social Trends Analysis Directorate has four major objectives:

- to gather information on major social trends in Canadian society
- to undertake specific new research, either in policy development or to support programs

- to collaborate with various national or international organizations conducting social science or statistical research (such as Statistics Canada)

- to provide for the dissemination of the results of analysis and research projects conducted in the sector or outside the department.

In 1982-83, the Social Trends Analysis Directorate increased its capacity for analyzing major social trends and issues that have an effect upon the sector's policies or programs. Such analyses facilitate the revision of policies so that they may reflect current social developments.

In 1982-83, research projects were mainly concentrated in the areas of Youth and Voluntary Action. A report on the economic impact of the voluntary sector, Some Financial and Economic Dimensions of Registered Charities and Volunteer Activity in Canada, is being published, while work on the development of a typology of the voluntary sector has been undertaken. Two publications were widely distributed: Young People: a Statistical Overview, and Ethnocultural Social Indicators for Canada: a Background Paper.

The Management Systems Directorate has three primary objectives:

- to coordinate and monitor the Citizenship Branch planning activities in an effective and timely manner

- to develop, implement and maintain management information systems in response to departmental and branch information requirements

- to manage the grants and contributions funding process in a timely and effective manner.

To meet these objectives particular emphasis was placed during fiscal year 1982-83 on refining the planning process and systems implementation in support of the development of Part III of the Estimates and of performance measurement systems.

Regional Operations

Regional Operations is responsible for all regional activities within the Citizenship and Official Languages sector. Activities include citizenship registration and promotion; the management of grants and contributions to local, provincial and regional groups for sectoral programs; and the provision of development and support services to groups and individuals. In addition to the Citizenship and Official Languages activities, Regional Operations managed the following programs on behalf of other sectors: Canada's Birthday, Human Rights, Promotion of Official Languages and Canadian Parents for French. Regional Operations must ensure the constant relevance of activities to departmental objectives, regional realities and related community needs.

In 1982-83 the nine regional offices and 11 local offices worked with approximately 11,500 voluntary groups and managed more than 4,600 grants and contributions applications representing an expenditure of $42 million. Regional Operations sub-planning element involves program development and promotion, negotiations with groups, consultations and liaison with local, provincial and regional authorities, assessments and evaluations, report analyses, organizational reviews, training workshops, and provision of resources. Regional Directors are also responsible for Citizenship Courts in the regions.

EDUCATION

ANNUAL REPORT

EDUCATION SUPPORT PROGRAMS

The Government of Canada's Role in Education Support

The Government of Canada, through the Department of the Secretary of State's Education Support Branch, plays a key role in post-secondary education through cash transfers to the provinces, as well as through tax expenditures related to education; manpower training; sponsorship of university research; provision of research material to the post-secondary sector such as statistical and archival and library materials and services; financial aid to students, and international relations related to education. It also administers programs to support the use of the official languages in education.

It should be noted that, under Section 93 of the Constitution Act, 1867 each province has the power to make laws on education. The Government of Canada gives equivalent responsibilities to the two northern territories, under the Yukon Act and the Northwest Territories Act.

The Canadian government bases its participation on the importance of the post-secondary sector in achieving certain national objectives. In July 1982, the Secretary of State of Canada tabled 10 National Objectives of Federal Programs that Support Post-Secondary Education and five Principles Underlying Federal Support for Post-Secondary Education at a meeting with provincial ministers of education (see Appendix). In January 1983, the Secretary of State, in a letter to the chairperson of the Council of Ministers of Education, Canada, confirmed these objectives as the primary basis for federal policy development in this area.

Departmental Programs

EPF Payments

Under the Post-Secondary Education Financing Program, the Secretary of State makes payments to provincial and territorial governments in support of higher education. This is one of three established programs authorized in Part VI of the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Established Programs Financing Act, 1977, as amended in 1982. The other two programs related to medicare and hospital insurance. Federal contributions under these programs take the form of a tax transfer and cash payments. The cash payments are calculated to ensure that each province gets the same amount per capita. The cash and tax transfers to the provinces for 1982-83 are outlined in the table below:

Provincial Entitlements under the Post-Secondary Education Financing Program for Fiscal Year 1982-83.
Preliminary Calculation (Dated January 6, 1983)

Province or Territory	Cash Entitlement ($000s)	Value of Tax Transfer ($000s)	Total ($000s)
Newfoundland	47,186	37,339	84,525
Prince Edward Island	10,150	8,032	18,182
Nova Scotia	70,486	55,777	126,263
New Brunswick	57,932	45,842	103,774
Quebec	334,843	623,129	957,972
Ontario	677,834	610,188	1,288,022
Manitoba	85,621	67,752	153,373
Saskatchewan	84,179	61,124	145,303
Alberta	130,854	211,913	342,767
British Columbia	195,062	217,024	412,086
Yukon	1,352	2,171	3,523
Northwest Territories	3,808	3,092	6,900
Total	$1,699,307	1,943,383	3,642,690

EPF Consultation and Policy Development

Article 24(3) of the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Established Programs Financing Act, 1977, reads as follows:

> The Secretary of State shall, as an essential and continuing indication of the interest of the Government of Canada...consult with the governments of the provinces with regard to the relationship between the programs and activities of the governments of Canada and of the provinces that relate to post-secondary education.

The Secretary of State of Canada met provincial ministers responsible for post-secondary education in July 1982 to begin discussions on future federal-provincial cooperation in the sector. He later met individually with most provinces and accepted an invitation from the Council of Ministers of Education, Canada to attend its October conference in Toronto on Post-Secondary Education Issues in Canada for the 1980s. Ministers of Education and the Secretary of State met again in Victoria in January 1983.

While no formal agreement was reached on the future basis for general federal support of post-secondary education, ministers were able to agree on the need for:

- better accountability for federal transfers which support the post-secondary education sector
- improvements in student financial assistance
- better and more up-to-date statistics on institutions, programs, enrolments and financial requirements, and
- more regular consultation on federal and provincial objectives for post-secondary education and how they might best be achieved.

In light of this discussion, the Government of Canada concluded that existing arrangements could be extended for two years with modifications to take into account the federal restraint program. Accordingly, in March 1983, the Minister of Finance announced that the

Government of Canada's general support to the post-secondary education sector would increase by 6 per cent per capita in 1983-84 and 5 per cent in 1984-85. With the principles and objectives of federal support defined, and a relatively firm financial basis in place for the next two years, consultations on more permanent arrangements will take place.

Student Assistance

Established in 1964, the Canada Student Loans program is designed to make post-secondary education more accessible and to facilitate geographic mobility in the choice of institutions. The program provides loans to students with demonstrated financial need to help them meet the costs of full-time study at the post-secondary level.

Students apply to, and need is assessed by, provincial governments under minimum criteria agreed to by both levels of government. These criteria are developed by federal and provincial government officials who meet regularly to review student assistance issues so that all applicants are treated equally.

The loans are negotiated by students at banks or other financial institutions designated by the Secretary of State and are guaranteed by the Government of Canada. The government pays interest on the loans while borrowers are enrolled in full-time studies and for six months after ceasing such studies. Students then make repayment arrangements with the financial institutions concerned. For the loan year August 1, 1982 - July 31, 1983, the Government of Canada guaranteed approximately $300 million in loans to about 165,000 students at a cost of $145 million.

The provinces complement the federal program with their own student assistance programs according to various formulae. Under the Canada Student Loans Act, the Government of Canada provides an alternative payment to Quebec, which has chosen to operate its own student loans program. Thus, there are now a considerable number of different student assistance programs in the country, involving both loans and grants. These benefit about 35 per cent of the full-time Canadian student population enrolled in post-secondary institutions.

A Federal-Provincial Implementation Task Force on Student Assistance was established in July, 1982 as a follow-up to the work of an earlier task force which had recommended a number of changes to existing programs. The recommendations of the former led to the introduction of the following proposals announced by the Secretary of State of Canada on March 18, 1983. These proposals, subject to legislative amendment, were as follows:

- to increase the weekly loan limits from $56.25 to $100 per week
- to provide guaranteed loans to needy part-time students
- to provide an interest relief plan for unemployed borrowers for a period of up to 18 months.

Official Languages in Education

The Department of the Secretary of State has particular responsibility in the field of official languages. In education, this responsibility is met through agreements between the Canadian government and the provinces and territories. The Government of Canada thus provides financial support for minority language education (English in Quebec and French elsewhere) as well as the teaching and learning of English and French as second languages. This support is directed to all levels of the educational system. Expenditures since 1970-71 have totalled over $1.8 billion.

The last set of long-term federal-provincial agreements regarding official languages in education ended in 1979. Support has since been continued under interim arrangements. In 1982-83, the Department of the Secretary of State provided two types of assistance: formula and non-formula programs. Formula payments, which totalled $140 million, were calculated on the basis of instruction costs and enrolments in each province. The department also provided $35.8 million for non-formula activities administered by provincial departments of education, such as student and teacher bursaries, special cost-shared projects, teacher training institutions and language training centres. Non-formula assistance also included contributions for the Summer Language Bursary and

Official Language Monitor Programs administered by the provincial governments in cooperation with the Council of Ministers of Education, Canada.

In March, 1983 the Secretary of State announced that the Government of Canada has approved a three-year "Protocol" which, when signed by both orders of government, would come into effect in 1983-84. The Protocol constitutes a general framework within which bilateral agreements will be negotiated with each of the provinces. Corresponding agreements will also be negotiated with the territories. In 1983-84, $190 million will be made available for the official languages in education programs, representing an increase of $15 million compared with 1982-83. The total budget will be increased by 5 per cent in each of the two subsequent years of the new agreements.

In addition to support provided to the provinces and territories, the department also makes contributions to groups, organizations and institutions under the Language Acquisition Development Program for the compilation and dissemination of information on official languages in education. The budget for this program, which was $425,000 in 1982-83, will be increased to $850,000 in 1983-84.

Canadian Studies

On October 19, 1981, the Secretary of State announced approval of a budget of $3.8 million, over a three-year period, for the establishment of a National Program of Support for Canadian Studies. The budget for 1982-83 was $1.5 million.

The objective of this new program is to promote and support activities to help Canadians of all regions and cultures get to know and understand one another better by learning more about their history as well as their country's achievements and potential.

Canadian Studies comprise teaching, preparing materials for use in projects and activities, organizing professional exchanges, holding

seminars, promoting the use of Canadian materials and directing other activities designed to further knowledge of Canada.

The three objectives of this program are:

- to package, exchange and popularize information about Canada and its people in a stimulating fashion and to disseminate such information to Canadians

- to organize and promote opportunities for teaching, research, study and learning about Canada

- to encourage the development of new knowledge and the ordering of existing materials, in a pan-Canadian perspective, focussing on the environment, the political system, the economic system and specific public issues of national scope.

The program provided financial assistance to three major organizations working in the field of Canadian Studies: the Canada Studies Foundation, the Association of Canadian Community Colleges and the Association for Canadian Studies. The activities of these organizations relate respectively to primary and secondary education, community colleges and universities. In 1982-83, they received funding totalling $860,000. In the same year, assistance was provided to numerous individuals and organizations for projects contributing to the advancement of Canadian Studies. Examples of projects that received funding are:

- Le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest will publish, promote and distribute the proceedings of a colloquium held last fall on the research and activities of French-Canadians in the West, with a contribution of $3,000.

- Fernwood Books received $61,900 for a coordination program involving 10 Canadian publishers to increase the promotion and distribution of Canadian Studies materials.

- The Department of Anthropology at Trent University was awarded $7,620 to fund part of a field study in archaeological training with Inuit and non-Inuit students in the Canadian Arctic.

- The Atlantic Regional Studies Program of the University of New Brunswick received $10,000 to support an exchange program of scholars from regional study centres across Canada to take part in public lectures, research seminars and media interviews.

- The Faculty of Continuing Education at l'Université de Montréal was awarded $32,635 to conduct a study of the activities of post-secondary institutions, unions, interest groups and business to identify how these groups could cooperate in areas of mutual interest.

International Activities

On the international scene, the Education Support Branch pursued two primary objectives: to ensure that Canada and the education interests of the Government of Canada are properly represented in international education activities, and to ensure that whenever Canada negotiates and subscribes to international education instruments at the bilateral or multilateral levels, such international instruments are in the best interests of Canada and its education community.

These international activities took three forms: work with international organizations, work on bilateral consultations between Canada and other countries, and reception of foreign delegations on official visits to Canada.

The department worked with three international organizations: the Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD), the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), and the Commonwealth Secretariat and was represented at a number of major international meetings on education in 1982.

On the bilateral level, the Under Secretary of State visited the Democratic and Popular Republic of Algeria to meet with authorities responsible for higher education and scientific research (Algiers, October 1982) and to define new avenues of increasing cooperation between Canada and Algeria in areas of mutual interest.

In the year under review, the branch, in cooperation with the Department of External Affairs, participated in meetings of the Federal-Provincial Working Group (and sub-groups) on Education-Related International Affairs to review a number of issues of joint concern to both levels of government.

The branch also worked with the Department of External Affairs in receiving foreign delegations on official visits to Canada, and in briefing them on the role of the federal government in education, training and scholarly research.

APPENDIX

National Objectives of Federal Programs that Support Post-Secondary Education

1 General support objective: to help maintain and strengthen the post-secondary capacity throughout Canada required to respond to the individual learning and development aspirations of Canadians and the needs and opportunities of Canadian society.

2 Education opportunity objective: to facilitate the access of all qualified and interested Canadians to formal learning by reducing barriers due to socio-economic status or to membership in groups not fully served by the existing educational system, and to reduce financial hardship resulting from participation in the education system.

3 Mobility objective: to minimize any barriers that might prevent Canadian post-secondary students, teachers and graduates from studying, training or working wherever they wish in Canada.

4 Employability objective: to promote a post-secondary capacity, in those areas of post-secondary activity related to the provision of occupational skills required by the Canadian labor market, which is responsive in providing Canadians with the opportunity to obtain the qualifications required for occupations critical to national economic growth and for occupations characterized by a high degree of inter-regional and international mobility.

5 Research objective: to encourage the development of researchers and research knowledge and capacity in the post-secondary education system, consistent with the general research and development needs of Canadian society or in order to provide solutions to problems arising in areas of national concern.

6 Official languages in education objective: to provide opportunities for Canadians to increase their knowledge of Canada's official languages through formal learning and for members of the minority

official language group in each region to be educated in their own language.

7 Canadian understanding, citizenship and cultural identity objective: to increase through formal learning the knowledge and understanding Canadians have of themselves and their environment, with particular concern for the cultural diversity of Canada, and to stimulate and maintain a sense of Canadian citizenship.

8 International relations objective: to promote Canada's international interests in matters relating to education including provision of links between the education systems of Canada and of other countries; promotion of a better knowledge abroad of Canada and its people; encouragement of international studies in Canada and of international joint research and scholarly activities; and provision of policies and programs relating to foreign scholars and students in Canada.

9 Federal direct schooling objective: to develop knowledge, skills and critical capacity among groups whose education is a federal responsibility, through financing and/or management of schools and other educational establishments.

10 Needs of the federal government as an employer objective: to promote an adequate supply of personnel with skills, knowledge and capacities needed for an effective public service, including appropriate official language capabilities.

Principles Underlying Federal Support of Post-Secondary Education

1 Accessibility, equity and educational opportunities: federal programs should be consistent with basic educational needs, including reasonable access to post-secondary education regardless of place of residence or socio-economic background, and with a concern for fairness and equity. Post-secondary education benefits both those who participate in it and society as a whole. However, it can benefit

groups and individuals unequally. Federal support should therefore encourage equitable opportunity to post-secondary education throughout the country and should encourage an equitable correspondence between the costs and benefits of that education.

2 Federal role: federal policies should be based on the assumption that the post-secondary institutions and their faculties must operate largely autonomously in carrying out their principal function of creating and disseminating knowledge and promoting independent critical capacity in their students. The institutions address concerns and provide benefits that are national and international as well as regional and local in scope; the federal role should be concentrated on the national and international objectives, not on those that are primarily local or regional. The federal government, as is the case with the national governments in all advanced countries, should play a major role in ensuring the viability of post-secondary education across the country, in ensuring the portability of benefits and the achievements of appropriate national objectives, and in arranging its financing such that the costs of post-secondary programs, whose benefits transcend provincial boundaries, are fairly shared by all Canadians.

3 Comparability and standards: federal programs should encourage the development and maintenance of a post-secondary capacity with high standards throughout the country and with sufficient comparability in those standards to allow reasonable mobility of students, teachers and graduates across the country.

4 Accountability: federal programs should be provided for defined purposes and Parliament should have the information needed to ensure that funds are being used for the purposes intended. The beneficiaries of federal educational funding and the general public should be aware that this funding comes out of federal taxes. Information about the operation of the programs and their impact must be sufficient to allow assessment of their efficiency and effectiveness.

5 Stability and flexibility: post-secondary funding should be based on known, stable criteria to allow proper planning in the education system and by governments, to the extent that this is consistent with the achievement of national objectives. Funding stability should not, however, encourage rigidities in the post-secondary system; it should be provided in a manner that creates incentives for efficiency and innovation in the colleges and universities.

HUMAN RIGHTS

ANNUAL REPORT

HUMAN RIGHTS

Public Awareness of Human Rights

As one of its principal strategies for the next several years, in 1982 the department endorsed a national program of public promotion and education on Canada's obligations under the International Bill of Human Rights and the new Charter of Rights and Freedoms. This conforms with the Government of Canada's social policy priority concerning human resources and quality of life.

The objectives of the program are as follows:

- to achieve a greater general awareness and appreciation by Canadians of human rights, fundamental freedoms and related responsibilities
- to promote greater in-depth knowledge by particular individuals, groups and segments of Canadian society
- to increase the enjoyment of human rights by Canadians through practical measures
- to further the implementation throughout Canada of the country's domestic and international human rights commitments.

In fiscal year 1982-83, the Human Rights Directorate began working with the voluntary and private sectors to reach out to children, youth and a variety of publics, with emphasis on disadvantaged groups.

An action plan was developed to meet the above objectives. Activities planned include seminars for professors involved in teaching human rights; gradual integration of human rights into the various post-secondary education curricula; research and study projects to keep in the forefront of emerging domestic and international human rights issues, including new proscribed grounds of discrimination and emerging rights in

Canada; seminars and workshops for the disadvantaged most in need of a better understanding of their rights; workshops for employees of federal government departments and agencies; publication of human rights resource materials and development of new materials.

Court Challenges Program

A major activity to promote the enjoyment of human rights is the department's Court Challenges Program through which individuals and groups can obtain funding to seek court rulings clarifying official language rights guaranteed by the Constitution Act 1867.

Prior to December 1982, this program assisted a limited number of individuals challenging provincial legislation under Section 93 or 133 of the Constitution Act 1867. The program funded two Manitoba cases involving the use of the French language before the courts and in provincial legislation. As a result of these cases, a settlement was reached that could lead to the entrenchment of official language rights for Franco-Manitobans in the Constitution. Similar cases supported under this program are being considered by the courts in Saskatchewan and Alberta.

In December 1982, the program was updated to include equal status of official languages in Canada and minority language education rights as covered by the Canadian Charter of Rights and Freedoms. L'Association canadienne-française de l'Ontario received financial assistance to develop a test case involving the right of the French language minority to have their children instructed in French, and to administer classes using French as the language of instruction as well as to administer French language institutions where numbers warrant.

Coordination of International and Domestic Human Rights Matters

To further the implementation of domestic and international human rights commitments throughout Canada, the Human Rights Directorate worked with other federal departments and the 10 provincial and two territorial jurisdictions.

Activities included preparation, as required by the United Nations, of reports on Canada's state of compliance with certain human rights covenants and conventions, and their wide dissemination; participation at United Nations human rights meetings and conferences; coordinating federal human rights activities; coordinating the implementation of Canada's international human rights commitments by means of periodic federal-provincial-territorial ministerial conferences and a supporting federal-provincial-territorial continuing committee of human rights officials; providing study and research support to federal-provincial-territorial working groups dealing with such topics as mechanisms for monitoring legislative compatibility with the international covenants and other human rights instruments, and common interpretation of the International Covenant on Civil and Political Rights.

The continuing federal-provincial-territorial committee of officials responsible for human rights met twice in 1982-83, once at Montebello in the spring and again in the fall in Ottawa. The federal interdepartmental committee met on five occasions over the year. Research and study for the federal-provincial-territorial ministerial conference to be held in the fall of 1983 continued on a variety of topics including Affirmative Action, Emerging Human Rights as well as aspects of the International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination. Departmental staff were also called upon to attend and participate in a number of international meetings, including the Committee of Experts on Education and Human Rights of the Council of Europe and the annual meeting of the International Association of Official Human Rights Agencies.

To meet Canada's reporting obligations to the United nations, during 1982-83 Canada presented the following:

- Report on the Implementation of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, Articles 10 to 12

- Sixth Report on the Implementation of the International Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination

- Report on the Activities to Celebrate Human Rights Day in Canada - December 10, 1981.

35th Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights

The Universal Declaration of Human Rights, adopted by the United Nations on December 10, 1948, was the first step toward the International Bill of Human Rights. The bill comprises three other instruments, adopted by the United Nations General Assembly in 1966: the International Covenant on Civil and Political Rights and its Optional Protocol, and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights. Canada ratified these instruments in 1976 and agreed to be bound by the principles they expressed.

Other agreements relating to particular groups have been ratified by Canada, such as the Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination and the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women. The latter was ratified by Canada in December 1981.

In 1982-83, the Human Rights Directorate began to plan activities highlighting the 35th anniversary of the Universal Declaration of Human Rights to be celebrated on December 10, 1983. The Senior Assistant Under Secretary of State, who is responsible for human rights, is the chairperson of the Interdepartmental Committee on Human Rights, through which the department coordinates the anniversary activities of the Government of Canada.

The 1982-83 budget for operating costs was $370,000 and the grants and contributions budget for the same year totalled $637,000.

Some examples of projects funded by the department were:

- Alberta Committee of Consumer Groups of Disabled Persons $10,000
  The project involved continued employment of two human rights information officers to organize a program of community awareness focussing especially on disabled persons.

- Educational workshops for welfare recipients of P.E.I. — $ 1,000

- Positive Action Resource Centre, Montreal, Que. — $6,500
  The objective of the project: to evaluate and acquire non-racist, non-sexist, non-elitist educational resources that can be used at various levels of the educational system.

- A program on Canada's Charter of Rights and Freedoms — $ 4,275
  produced by the Society for Exploring Television with Children, Victoria, B.C. To create television programs produced by and for children.

- Human rights of women as workers — $ 7,000
  Project in Halifax, N.S., to increase awareness of the rights of women as workers within the context of the International Declaration of Human Rights.

OFFICIAL LANGUAGES PROMOTION AND SERVICES

ANNUAL REPORT

OFFICIAL LANGUAGES PROMOTION AND SERVICES

During the 1982-83 fiscal year, certain departmental programs concerned with official languages were realigned and integrated to provide more effective and efficient delivery of services to both the private and public sectors.

Promotion of Official Languages in the Private and Non-Federal Public Sectors

Financial and technical assistance provided by the department to promote official languages are aimed at two target groups: the private sector (voluntary organizations and private business) and the non-federal public sector (provincial, territorial and municipal governments, educational services, medical establishments and social service organizations).

As financial assistance, the department awarded 115 grants worth a total of $1,470,000 to national and regional non-profit organizations to help them work in both official languages (use of translation and interpretation services at conferences, preparation of long-term bilingualization plans and implementation of special projects).

The department also made six contributions totalling $474,000 to various provinces to assist them implement projects designed to facilitate the use of French in the courts and in the practice of law in general, and to improve and increase the services provided in their minority official language.

The department provided technical assistance in the form of a wide variety of advisory and support services: information, documentation, resource people, language courses and examinations, and translation and terminology services.

Services: Translation Bureau

In providing official languages services, the Translation Bureau of the Department of the Secretary of State continued its practice of helping the Parliament of Canada and federal departments and agencies to communicate in official and non-official languages and to pursue their own official languages objectives.

The translation workload increased again in 1982-83: 290 million words, compared with 276 million words the previous year. To meet the growing demand, the Translation Bureau considerably increased its use of freelance translators, who translated approximately 72 million words in 1982-83.

In terms of multilingual services, the bureau translated 1,100 technical and scientific texts from non-official languages on behalf of research services, regulatory agencies, and in particular the Royal Commission on the Ocean Ranger marine disaster. It also provided translation services for national and international meetings on topics such as food, telecommunications, trade and civil aviation.

Interpretation services represented 13,246 interpreter-days, compared with 13,200 the year before. Over the year the bureau also provided interpretation services to various Cabinet committees at the average rate of four sessions per week.

The sign language interpretation service, set up to help Canadians who suffer from impaired hearing communicate more easily with the federal public service, continued to expand. The bureau provided 758 interpreter-days to this service, compared with 663 last year.

To support the work of its translation teams, the bureau conducted a feasibility study which led to the purchase of software, enabling it to develop a third-generation terminology bank. There are now 750,000 accessible records, containing more than 1.7 million terms.

At the same time, the bank's network of terminals was extended within the public service, and to additional public institutions and private firms in Canada. Expansion has continued on the other side of the Atlantic, through the installation of a terminal in London, one in Brussels, and a second terminal in Paris, thereby placing the data contained in the bank at the disposal of institutions in these countries and national and international European agencies.

The terminological information services reacted to more than 40,000 requests, excluding countless items of information provided each day by bureau staff, especially those in individual departments.

Eight new titles were added to the collection of small lexicons designed to provide federal public servants with standard, reliable and bilingual terminology. Although aimed primarily at federal employees, these lexicons are also distributed outside the public service on request.

The bureau has continued its efforts to stimulate research and development in machine translation. In consultation with the Department of Communications, Secretary of State proposed a study of automated processing of natural languages and artificial intelligence. The purpose is to examine these issues and determine the course of action to be taken to develop Canadian knowledge and expertise in the field.

The bureau participated in an international cooperative project of particular interest: the application of new technologies to education, vocational training and culture, involving the use of terminology banks and computer-assisted translation as tools for access to information.

Furthermore, the bureau continued its assessment of computer-assisted translation systems to meet immediate needs by developing a general evaluation methodology.

In the context of office automation, the bureau conducted a study on methods of gradually assimilating existing and new techniques in the areas of data processing, word processing and telecommunications.

Automation of operations continued, with the number of translators and support staff using word processors increasing to 180.

To continue providing encouragement and support in the use of both official languages, and to make its expertise available to interested groups and institutions, the bureau maintained close relations with the provinces. In addition, it provided technical support, primarily in terminological standardization, to the committee responsible for the national project on the administration of justice in the two official languages. (This involves, in particular, the preparation of a French version of the Common Law.)

Abroad, the bureau continued to demonstrate Canadian expertise in language and related issues, and to help Canada benefit from international exchanges. To this end, it participated in various joint commissions with the Department of External Affairs and took an active part in the renegotiation of cultural agreements between Canada and various countries. Under programs set up by the Canadian International Development Agency and the Department of External Affairs, the bureau welcomed trainees from Cameroon; while trainees from Brazil and England also worked in the bureau.

The bureau coordinated Canadian participation at Expolangues, a wide-ranging linguistic and cultural show held in Paris that attracted more than 27,000 visitors.

The Translation Bureau also took part in other professional conferences, meetings, seminars and congresses held in Canada and abroad, which afforded opportunities to widen and strengthen its relations with national and international organizations working in the same field.

Regional offices of the Translation Bureau

ADMINISTRATION AND

CENTRAL SERVICES

ANNUAL REPORT

ADMINISTRATION AND CENTRAL SERVICES

Central Services of the Department of the Secretary of State contribute to its smooth operation. In 1982-83, these services continued to concentrate on improving management practices, particularly those identified by the Task Force on Improvements in Management Practices and Controls (IMPAC).

Planning, Audit and Evaluation

The Evaluation, Audit and Coordination of Planning Branch is responsible for corporate program evaluation and internal audit.

The Program Evaluation Directorate is responsible for assessing the extent to which departmental programs achieve their objectives and for advising the Secretary of State, the Under Secretary of State and senior managers on the advisability of renewing, modifying or terminating programs. Such programs are evaluated at least once every five years.

The Internal Audit Directorate is responsible for assessing the extent to which public funds are well administered and whether the department's programs are effectively, efficiently and economically delivered.

During the last fiscal year, the following programs were evaluated: Cultural Enrichment Program, Canadian Studies, Official Language Minority Groups (three evaluation reports); Official Languages in Education, Promotion of Official Languages, 1982 Multiculturalism TV Campaign (three study records); Open House Canada, Native Friendship Centres, Native Communications, Multiculturalism Cultural Enrichment Program (five evaluation assessments); Canadian Studies (one evaluation framework).

The Internal Audit Directorate conducted the following financial and operational audits, advised the Under Secretary of State and senior management accordingly and followed up on the implementation of its recommendations: Quebec, New Brunswick and P.E.I. Regional Offices; Quebec, New Brunswick and P.E.I. Citizenship Courts; Coordination and Regional Operations; Grants and Contributions; Citizenship Language and Textbook Agreements; Administrative Services; Computer Services; Departmental and Translation Bureau Libraries; Financial Reporting; Classification of Accounts; Budgetary Preparation; and Budgetary Control.

In addition, the branch was the main focal point for developing and implementing a departmental planning system and for reviewing the departmental mandate and main strategic and operational objectives.

The branch budget was $2.267 million in fiscal year 1982-83.

IMPAC Implementation Group

Since 1979, the Office of the Comptroller General has been studying the management practices and controls of 31 departments. The major findings of the study relating to the Department of the Secretary of State revealed the need to establish a departmental planning process and to improve sectoral planning and operational controls. An action plan was therefore developed during 1980-81 by a task force of eight departmental officers. This action plan was agreed upon by the Comptroller General and the Under Secretary of State.

The department's action plan contains 41 projects, 33 of which focus on improving planning processes and operational control systems; the costs of implementation are estimated at $2.3 million, 35 per cent of which will be financed by the Office of the Comptroller General. By March 1983, 27 of the 41 projects had been completed and 10 were under way. According to the schedule, four projects will begin in 1983-84. Anticipated completion date is March 31, 1984.

In December 1982, the Auditor General commented as follows on the efforts of the department: "In departments where a strong framework for

change has been evident, the momentum of action plan implementation has been maintained; for example, to name only four: Agriculture Canada, Correctional Services, Secretary of State, and DSS-Services."

Personnel

This sector is responsible for the development and implementation of human resources programs for the entire department. The personnel management philosophy of the department is to increase productivity and job satisfaction of employees.

In the Department of the Secretary of State, personnel services are provided by multidisciplinary teams assigned to various sectors. Services cover a wide range of complementary activities, including staff relations, technical advice to managers, employee counselling on career prospects, negotiation of loans of employees' services, administration of language knowledge and other tests, and representation of the department at appeals and enquiries.

In 1982-83 the department continued its efforts to integrate human resources management issues into the departmental decision-making process. In creating the Staff Bulletins, the department established a formal mechanism for disseminating personnel information to managers and employees.

In 1982-83 efforts were made to increase the role of departmental managers in preparing the Revised Plan of Official Languages. As well as forecasting their imperative staffing and language training requirements, managers were asked for a detailed action plan to implement service to the public and the language of work objectives and policies.

Under an employee orientation program introduced in the past year, shortly after arrival in the department nearly 150 recruits were briefed on the departmental mandate and programs and were introduced to the Under Secretary of State and other senior officials.

In the year under review the employee assistance program took on a new image and the department now offers the full-time services of a professional counsellor to help employees.

Further to its selection as a participant in a federal pilot affirmative action project, in 1982-83 the Secretary of State completed its first study of personnel systems. More than 20 studies were made on the status of employees of the three target groups (women, Natives and the disabled) and on employment systems and practices. As a result, a number of recommendations were adopted in the selection process, external recruitment, performance evaluation, training and development, part-time employment and the quality of life.

The experience of the department in this pilot project contributed to the government's decision to extend affirmative action to the entire Public Service.

In response to increasing demand, in the summer of 1982 Treasury Board approved in principle a pilot project of establishing day-care facilities in federally owned or rented buildings. Secretary of State, being one of four departments involved, undertook a feasibility study. A board of directors was elected to supervise arrangements for opening la Garderie de la Chaudière in fiscal year 1983-84.

Access to Information

In 1982, an Access to Information and Privacy Secretariat was established to coordinate the implementation of the new Access to Information and Privacy Acts within the department. The activities of the secretariat have included the preparation of a description of all departmental programs, responsibilities, classes of records, and banks of personal information for publication by Treasury Board in the Access Register and Personal Information Index, the development of departmental procedures for the processing of requests under the legislation and the briefing of departmental staff on the implications of the legislation. As well, a Public Access Resource Centre has been established in the

departmental library to assist members of the public and the voluntary sector gain access to departmental information.

In accordance with the principles of the Access to Information Act, departmental records were made available to several citizens. Under provisions of the Canadian Human Rights Act, Part IV, personal records were open to those wishing to see them. Upon proclamation of the Access to Information and Privacy Acts, the secretariat will remain the focal point for processing and analyzing all formal requests for departmental and personal information.

Communications

The Communications Branch develops communications plans and strategies affecting all sectors of the department and provides multisectoral services to senior management. The branch provides writing, editorial, graphic design, publishing, audio-visual, advertising, expositions and media relations support to the department.

State Ceremonial

The State Ceremonial Directorate activities help foster a sense of national identity through the promotion of national symbols (the Canadian flag, coat of arms, national anthem) and the organization of state ceremonies.

The directorate organized the official ceremony held on Parliament Hill, April 17, 1982, to proclaim the new Constitution.

In 1982-83, the directorate coordinated three royal visits. In April, Her Majesty The Queen and His Royal Highness The Duke of Edinburgh visited Ottawa to participate in ceremonies celebrating the proclamation of the Constitution Act, 1982. Her Royal Highness, Princess Anne, came to Ottawa to attend ceremonies marking the 150th anniversary of the Rideau Canal, and visited Saskatoon, Alameda and Moosomin in Saskatchewan, and Selkirk and Brandon in Manitoba in order to celebrate the centennials of those centres. Princess Anne also made the first royal visit to the Yukon

since 1967. In March 1983, The Queen and Prince Philip spent three days in British Columbia.

The directorate has negotiated the Government of Canada's participation in a number of celebrations. These included the ceremonies to be held in Newfoundland from June to October 1983 to mark the 400th anniversary of the annexing of Newfoundland by Sir Humphrey Gilbert in the name of Queen Elizabeth I; the celebrations in the summer of 1984 commemorating the 450th anniversary of Jacques Cartier's arrival in Canada; and the bicentennials of Ontario and New Brunswick in 1984.

The State Ceremonial Directorate also helped Canadians celebrate other important anniversaries in memorable fashion. It responded during the year to some 20,000 requests for a message from the Governor General or the Prime Minister; 4,500 requests for a message from The Queen to couples celebrating their 60th (or more) wedding anniversary; and 1,500 asking for birthday wishes to citizens celebrating their 100th (or more) birthday.

In 1982-83, the directorate continued to administer the flag distribution program through the offices of Senators and Members of Parliament.

Corporate Policy

A Corporate Policy Branch was established in 1982-83 to coordinate research, policy development and analysis within the department. Branch planning functions include development of departmental Strategic Plans and Strategic Overviews and review of objectives. Policy functions include development of policy proposals on issues that do not fall within one particular sector, or on issues that cover more than one sector. Analysis and quality control of policy memoranda from other sectors of the department fall within its mandate.

Corporate Secretariat

The Corporate Secretariat carries out a number of activities that complement the work of the corporate policy staff function, including preparation of the work plan for the Senior Management Committee and coordination or preparation of briefing material.

FINANCIAL REPORT

ANNUAL REPORT

FINANCIAL REPORT
A. Departmental Expenditures

Summary by Program
for 1982-83

.....in 000's .....

Program	Person/ Years	%	Operating	Grants	Contri-butions	Total	%
Administration	474	15	28,569	2,814	500	31,883	1
Official Languages	54	2	3,366	7,112	190,794	201,272	10
Education Support	78	2	5,462	250	1,671,086	1,676,798	79
Translation	1,827	58	78,099	--	--	78,099	4
Citizenship	718	23	31,501	22,408	67,375	121,284	6
Total for department	3,151	100	146,997	32,584	1,929,755	2,109,336	100

Summary by Type of Expenditure
for 1982-83

Type of Expenditure	$000	%	% of total
Operating			
Personnel expenditures	105,378	72	
Other expenditures	41,619	28	
Sub-total	146,997	100	7
Grants and Contributions			
Non-statutory	292,568	15	
Statutory	1,669,771	85	
Sub-total	1,962,339	100	93
Total for department	2,109,336		100

FINANCIAL REPORT
B. Program Expenditures

Administration

Program Operating Expenditures by Activity for 1981-82 and 1982-83

Activity	1981-82		1982-83		increase (decrease)		%
	..... in $000s						
Executive							
Personnel Costs	1,930		2,066		136		7
Transportation and Communications	267		298		31		12
Professional and Special Services	282		96		(186)		(66)
Other	244		156		(88)		(36)
Total		2,723		2,616		(107)	(
Central Services							
Personnel Costs	10,496		11,785		1,289		12
Transportation and Communications	813		923		110		14
Professional and Special Services	1,901		3,694		1,793		94
Materials and Supplies	684		643		(41)		(6)
Capital	121		86		(35)		(30)
Other	537		786		249		46
Total		14,552		17,917		3,365	2
Planning Audit and Evaluation							
Personnel Costs	881		1,412		531		60
Transportation and Communications	26		31		5		19
Professional and Special Services	351		746		395		113
Other	50		78		28		56
Total		1,308		2,267		959	7

(Program Expenditures - cont'd)

Activity	1981-82		1982-83		increase (decrease)		%
State Protocol and Special Events							
Personnel Costs	403		670		267		66
Transportation and Communications	74		480		406		549
Information	1,158		1,019		(139)		12
Professional and Special Services	1,415		2,096		681		48
Rentals	42		72		30		71
Other	562		990		428		76
Total		3,654		5,327		1,673	46
Lieutenant-Governors							
Personnel Costs	353		353		--		
Other	140		89		(51)		36
Total		493		442		(51)	(10)
Program Total		22,730		28,569		5,838	26

Utilized Person-Years by Activity
for 1981-82 and 1982-83

Activity	Person-Years 1981-82	Person-Years 1982-83	Person-Years increase (decrease)	%
Executive	78	80	2	3
Central Services	341	356	15	4
Planning, Audit and Evaluation	22	26	4	18
State Protocol and Special Events	11	12	1	9
Program Total	452	474	22	5

Continuing Employees on Strength on September 30
by Employment Category for
1981-82 and 1982-83

Employment Category	1981-82	1982-83
Executive	10	12
Scientific and Professional	6	11
Administrative and Foreign Service	191	222
Technical	6	7
Administrative Support	205	188
Operational Support	4	4
Program Total	422	444

Expenditures in Grants and Contributions by Activity for 1981-82 and 1982-83

Activity	1981-82	1982-83	increase (decrease)	%
	..... in $000s			
Grants				
State Protocol and Special Events				
Festival Canada	1,419	2,524	1,105	78
Lieutenant-Governors annuities	222	110	(112)	(50)
Lieutenant-Governors	161	180	19	12
Total Grants	1,802	2,814	1,012	56
Contributions				
Celebration of the 450th anniversary of the arrival of Jacques Cartier in Quebec	-	500	500	-
Total Contributions	-	610	610	-
Total Grants and Contributions	1,802	3,314	1,512	84

Official Languages

Program Operating Expenditures by Activity for 1981-82 and 1982-83

Activity	1981-82		1982-83		increase (decrease)		%
	..... in $000s						
Official Languages in Education							
Personnel Costs	823		883		60		7
Professional Services	509		110		(399)		(78)
Other	69		156		87		126
Total		1,401		1,149	(252)		(18)
Promotion of Official Languages							
Personnel Costs	361		462		101		28
Professional Services	17		91		74		535
Other	51		21		(30)		(41)
Total		429		574	145		34
Official Language Minority Groups							
Personnel Costs	789		866		77		10
Information	270		35		(235)		(87)
Professional Services	485		682		197		41
Other	63		60		(3)		(5)
Total		1,607		1,643	36		2
Program Total		3,437		3,366	(71)		(2)

Official Languages (continued)

Utilized Person-Years by Activity
for 1981-82 and 1982-83

Activity	Person-Years 1981-82	Person-Years 1982-83	increase (decrease)	%
Official Languages in Education	23	22	(1)	(4)
Promotion of Official Languages	11	9	(2)	(22)
Official Languages Minority Groups	23	23	-	-
Program Total	57	54	(3)	(5)

Continuing Employees on Strength on September 30
by Employment Category for
1981-82 and 1982-83

Employment Category	1981-82	1982-83
Executive	1	1
Scientific and Professional	1	1
Administrative and Foreign Service	36	30
Administrative Support	15	16
Program Total	53	48

Expenditures in Grants and Contributions
by Activity for 1981-82 and 1982-83

Activity	1981-82	1982-83	increase (decrease)	%
	..... in $000s			
Grants				
Promotion of Official Languages	1,473	1,470	(3)	-
Official Language Minority Groups	5,062	5,642	580	12
Total Grants	6,535	7,112	577	9
Contributions				
Official Languages in Education				
- Contributions to provinces	171,228	175,990	4,762	3
- Adjustment Payments	2,030	--	(2,030)	(100)
- Contributions to Territories	269	295	26	10
Total	173,527	176,285	2,758	2
Language Acquisition Development	419	421	2	-
Promotion of Official Languages	500	474	(26)	5
Official Language Minority Groups	11,835	13,614	1,779	15
Total Contributions	186,281	190,794	4,513	2
Total Grants and Contributions	192,816	197,906	5,090	3

Education Support

Program Operating Expenditures by Activity for 1981-82 and 1982-83

Activity	1981-82		1982-83		increase (decrease)		%
	..... in $000s						
Post-Secondary Education Support							
Personnel Costs	81		-		(81)		(100)
Other	165		-		(165)		(100)
Total		246		- *		(246)	(100)
Coordination							
Personnel Costs	662		1,023		361		55
Transportation and Communications	219		226		7		3
Other	203		313		110		55
Total		1,084		1,562		479	44
Student Assistance							
Personnel Costs	1,435		1,482		47		3
Fees to Provinces	1,741		2,026		285		16
Materials and Supplies	128		112		(16)		(13)
Other	226		280		54		24
Total		3,530		3,900		370	10
Program Total		4,860		5,462		602	12

* Expenditures included in coordination activity

Utilized Person-Years by Activity
for 1981-82 and 1982-83

Activity	Person-Years 1981-82	Person-Years 1982-83	increase (decrease)	%
Post-Secondary Education Support	10	- *	(10)	(100)
Coordination	5	15	10	200
Student Assistance	63	63	-	
Program Total	78	78	-	-

* Utilization included in coordination activity

Continuing Employees on Strength on September 30
by Employment Category for
1981-82 and 1982-83

Employment Category	1981-82	1982-83
Executive	1	2
Scientific and Professional	2	3
Administrative and Foreign Service	21	24
Technical	1	2
Administrative Support	49	46
Program Total	74	77

Education Support (continued)

Expenditures in Grants and Contributions
by Activity for 1981-82 and 1982-83*

Activity	1981-82	1982-83	increase (decrease)	%
	..... in $000s			
Coordination				
- Association of Canadian Community Colleges	50*	400	350	700
- Association of Canadian Studies	100*	110	10	10
- Canadian Studies Program	299	565	266	88
- Canada Studies Foundation	300*	350	50	17
- Grant to Governor General's Canadian Study Conference	-	250	250	100
Total	749	1,675	926	123
Post-Secondary Education Support				
- Post-Secondary Education adjustment payments to provinces - 1972 Act	(48,835)	--	48,835	100
- Post-Secondary Education payments to provinces - 1977 Act	1,677,304	1,532,390	(144,914)	(9)
Total	1,628,469	1,532,390	(96,079)	(6)
Student Assistance				
- Interest payments, liabilities alternative payments to provinces under the Canada Student Loans Act	95,750	137,271	41,521	43
Program Total	1,724,968	1,671,336	(53,632)	(3)

* All expenditures are contributions unless otherwise indicated.

Translation

Program Operating Expenditures
by Activity for 1981-82 and 1982-83

Activity	1981-82		1982-83		increase (decrease)		%
	..... in $000s						
Translation							
Personnel Costs	44,088		48,318		4,230		10
Translation Contracts	7,844		8,980		1,136		14
Capital	630		118		(512)		(81)
Other	1,049		1,170		121		11
Total		53,611		58,586		4,975	9
Interpretation							
Personnel Costs	4,336		4,927		591		14
Translation Contracts	1,224		1,313		89		7
Other	188		178		(10)		5
Total		5,748		6,418		670	12
Linguistic Services							
Personnel Costs	7,590		7,998		408		5
Other	1,064		1,520		456		43
Total		8,654		9,518		864	10
Program Services							
Personnel Costs	691		1,057		366		53
Transportation and Communications	784		927		143		18
Other	234		1,593		1,359		581
Total		1,709		3,577		1,868	109
Program Total		69,722		78,099		8,377	12

Translation (continued)

Utilized Person-Years by Activity
for 1981-82 and 1982-83

Activity	Person-Years 1981-82	Person-Years 1982-83	increase (decrease)	%
Translation	1,473	1,450	(23)	(2)
Interpretation	113	117	4	4
Linguistic Services	249	239	(10)	(4)
Program Services	21	21	-	-
Program Total	1,856	1,827	(29)	(2)

Continuing Employees on Strength on September 30
by Employment Category for
1981-82 and 1982-83

Employment Category	1981-82	1982-83
Executive	1	3
Scientific and Professional	11	9
Administrative and Foreign Service	1,338	1,366
Technical	26	29
Administrative Support	569	510
Operational	2	2
Program Total	1,947	1,919

Translation (continued)

Expenditures in Grants and Contributions
by Activity for 1981-82 and 1982-83

Activity	1981-82	1982-83	increase (decrease)	%
	..... in $000s			
Contributions				
Linguistic Services - T.A.U.M. (Machine translation - University of Montreal)	250	-	(250)	(100)
Total Contributions	250	-	(250)	(100)

Citizenship

Program Operating Expenditures
by Activity for 1981-82 and 1982-83

Activity	1981-82		1982-83		increase (decrease)		%
	..... in $000s						
Citizenship Registration and Promotion							
Personnel Costs	9,115		10,237		1,122		12
Professional Services	135		298		163		120
Other	1,782		2,033		251		14
Total		11,032		12,568		1,536	14
Citizens Participation							
Personnel Costs	973		1,362		389		39
Professional Services	249		293		44		18
Other	246		399		153		62
Total		1,468		2,054		586	40
Native Citizens							
Personnel Costs	720		856		136		19
Professional Services	270		262		(8)		(3)
Other	98		93		(5)		(5)
Total		1,088		1,211		123	11
Multiculturalism							
Personnel Costs	1,293		1,827		534		41
Professional Services	1,733		1,539		(194)		(12)
Other	2,764		1,837		(927)		(34)
Total		5,790		5,203		(587)	(10)
Coordination and Regional Operations							
Personnel Costs	6,754		7,798		1,044		15
Professional Services	921		1,044		123		13
Other	1,413		1,623		210		15
Total		9,088		10,465		1,377	15
Program Total		28,466		31,501		3,035	11

Citizenship (continued)

Utilized Person-Years by Activity
for 1981-82 and 1982-83

Activity	..... Person-Years 1981-82	1982-83	increase (decrease)	%
Citizenship Registration and Promotion	375	391	16	4
Citizens Participation	33	40	7	19
Native Citizens	22	25	3	14
Multiculturalism	38	40	2	5
Coordination and Regional Operations	202	222	20	10
Program Total	670	718	48	7

Continuing Employees on Strength on September 30
by Employment Category for
1981-82 and 1982-83

Employment Category	1981-82	1982-83
Executive	7	9
Scientific and Professional	7	3
Administrative and Foreign Service	373	282
Technical	3	4
Administrative Support	277	334
Program Total	667	632

Citizenship (continued)

Expenditures in Grants and Contibutions
by Activity for 1981-82 and 1982-83

Activity	1981-82	1982-83	increase (decrease)	%
	..... in $000s			
Grants				
Citizens Participation				
- Voluntary Action	1,072	2,086	1,014	95
- Women's Program	2,843	2,742	(101)	(4)
- Human Rights	352	386	33	9
- Youth Participation	7,790	8,752	962	12
Total	12,058	13,966	1,908	16
Native Citizens				
- Core Funding (newspapers)	325	310	(15)	(5)
- Friendship Centres - new	-	-	-	-
- Friendship Centres - core funding	271	284	13	5
- Native Communications	2,643	-	(2,643)	(100)
- Native Women	897	887	(10)	(1)
- Native Social and Cultural Development	981	1,129	148	15
- Satellite Centres	-	-	-	-
Total	5,117	2,610	(2,507)	(49)
Multiculturalism	5,877	5,832	(45)	(1)
Total Grants	23,052	22,408	(644)	(3)

Citizenship (continued)

Expenditures in Grants and Contributions
by Activity for 1981-82 and 1982-83

Activity	1981-82		1982-83		increase (decrease)		%
	..... in $000s						
Contributions							
Citizenship Registration and Promotion							
- Language Instruction for Immigrants	3,857		7,054		3,197		121
- Language Textbooks	326		696		370		114
Total		4,183		7,750		3,567	85
Citizens Participation							
- Voluntary Action	489		702		213		44
- Women's Program	351		535		184		53
- Human Rights	179		198		19		11
- Youth Participation	4,681		5,414		733		16
- Katimavik (OPCAN)	12,054		19,900		7,846		65
- Summer Canada	1,729		838		(891)		52
Total		19,483		27,587		8,104	42
Native Citizens							
- Core Funding	11,205		12,666		1,461		13
- Friendship Centres - capital	1,343		787		(556)		(41)
- Friendship Centres - new	207		303		96		46
- Friendship Centres - core funding	7,465		8,539		1,074		14
- Revision of the Indian Act	-		250		250		100
- Satellite Centres	138		155		17		13
- Native Women	137		236		99		71
- Native Communication	-		2,960		2,960		100
- Constitutional Review Process	1,360		2,810		1,450		106
Total		21,855		28,706		6,851	32
Multiculturalism		2,408		3,332		924	38
Total Contributions		47,929		67,375		19,446	41
Total Grants and Contributions		70,981		89,783		18,802	27

Secrétariat d'État | Secretary of State

1982-1983

RAPPORT ANNUEL

Canada

SECRÉTARIAT D'ÉTAT *1982-1983*

RAPPORT ANNUEL

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983

N° de cat. S 1-1983

ISBN 0-662-52676-7

Rapport annuel
Secrétariat d'État
Exercice financier terminé le 31 mars 1983

Présenté conformément à la Loi sur le Secrétariat d'État et à la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis.

À Son Excellence le très honorable Edward Schreyer, C.C., C.M.M., C.D., Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Plaise à Votre Excellence :

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du Secrétariat d'État pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1983.

Le secrétaire d'État,

Serge Joyal

Whitehorse
Yellowknife
Kelowna
Vancouver
Edmonton
Calgary
Saskatoon
Regina
Winnipeg
Thunder Bay
Sudbury
Ottawa
Toronto
Montréal
Moncton
Saint-Jean
Charlottetown
Halifax
London
Hamilton
Secrétariat d'État
Bureau locaux ● et régionaux ○

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

CITOYENNETÉ ET LANGUES OFFICIELLES 5

Enregistrement de la citoyenneté 7
Action volontaire 11
Participation jeunesse 12
Groupes minoritaires de langue officielle 13
Multiculturalisme 15
Citoyens autochtones 20
Promotion de la femme 22
Politiques, analyses et systèmes de gestion 23
Opérations régionales 25

ÉDUCATION 27

Programmes d'aide à l'éducation 29
Le rôle du gouvernement du Canada dans le domaine de l'aide à l'éducation 29
Programmes du Ministère 30
Paiements au titre du financement des programmes établis (F.P.É.) 30
Consultations relatives au F.P.É. et évolution de la politique 31
Aide aux étudiants 32
Langues officielles dans l'enseignement 33
Études canadiennes 35
Activités sur la scène internationale 37
Appendice 39
Programmes fédéraux d'aide à l'enseignement postsecondaire : Objectifs nationaux 39
Principes fondamentaux de l'aide fédérale à l'enseignement postsecondaire 41

DROITS DE LA PERSONNE 43

Sensibilisation du public aux droits de la personne 45
Contestations judiciaires 46
Coordination des questions nationales et internationales relatives aux droits de la personne 47
Célébration du 35e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme 48

PROMOTION ET SERVICE DES LANGUES OFFICIELLES 51

Promotion des langues officielles dans les secteurs privé et public non fédéral 53
Service des langues officielles : le Bureau des traductions 54

.../

ADMINISTRATION ET SERVICES CENTRAUX 61

Planification, vérification et évaluation 63
Groupe de mise en oeuvre du plan d'action du P.P.C.G. 64
Personnel 65
Accès à l'information 67
Communications 67
Cérémonial d'État 68
Politiques ministérielles 69
Secrétariat du Ministère 69

RAPPORT FINANCIER 71

INTRODUCTION

RAPPORT ANNUEL

INTRODUCTION

Le Secrétariat d'État a pour mission de promouvoir et de renforcer chez les Canadiens le sens de l'appartenance au pays. Il s'en acquitte au moyen d'une gamme de programmes qui embrassent toutes les composantes de la société : les jeunes, les femmes, les autochtones, les groupes ethnoculturels, les minorités de langue officielle, les personnes handicapées et celles qui se dévouent dans le secteur bénévole.

L'année écoulée passera à l'histoire comme étant celle du rapatriement au Canada de la Constitution et de l'enchâssement dans celle-ci d'une Charte canadienne des droits et libertés. Le Secrétariat d'État, et plus particulièrement sa Direction du cérémonial d'État, a joué un rôle de premier plan dans la cérémonie du rapatriement elle-même. En outre, il s'est vu chargé de sensibiliser la population à l'existence et à la portée de la nouvelle Charte des droits et libertés, et d'apporter son aide à ceux qui veulent revendiquer le respect de leurs droits, inscrits aux articles 16 à 23.

Cette année 1982-1983 a également donné lieu à d'importantes négociations dans les domaines de l'aide à l'éducation et de l'aide aux groupes minoritaires de langue officielle. D'autre part, de nouvelles ressources ont été injectées dans le Programme du multiculturalisme pour lui permettre de s'adapter aux fluctuations du milieu social, culturel et économique.

Les activités du Programme de promotion de la femme et du Programme des citoyens autochtones, tout comme celles de l'Action volontaire et de Participation jeunesse, se sont poursuivies. Certains programmes ont bénéficié de nouvelles injections de crédits, alors que, dans d'autres cas, les travaux n'aboutiront que durant l'année 1983-1984.

De son côté, la Direction Participation jeunesse a commencé à se préparer pour l'Année internationale de la jeunesse des Nations Unies, en 1985. En effet, le Secrétariat d'État assumera un rôle du premier plan dans la coordination de la participation du Canada à cet événement.

En 1980-1981, le Ministère avait commencé à revoir en profondeur son mandat et son orientation, travail qui a abouti l'année suivante à une nouvelle série d'objectifs pour ses programmes et activités. Ces objectifs ont été intégrés au budget principal des dépenses de 1983-1984, et la structure des programmes a été modifiée en conséquence. L'organisation du Ministère a également subi des modifications destinées à déterminer qui serait chargé de la réalisation de chacun des objectifs fixés. Celles-ci entreront en vigueur en 1983-1984.

Signalons que les programmes de Condition physique et Sport amateur ont été transférés du Secrétariat d'État au ministère de la Santé et du Bien-être social.

CITOYENNETÉ ET LANGUES OFFICIELLES

RAPPORT ANNUEL

CITOYENNETÉ ET LANGUES OFFICIELLES

Ce programme a pour principal objectif de promouvoir et d'accroître la participation des citoyens à tous les domaines d'activité de la société canadienne. Tous les éléments du programme ont un trait commun : ils encouragent l'animation et le travail communautaire.

Enregistrement de la citoyenneté

Pour les nouveaux-arrivés au pays, l'acquisition de la citoyenneté constitue le premier pas vers l'intégration à la société canadienne. L'enregistrement de la citoyenneté se situe donc dans un contexte dynamique de participation.

La Direction de l'enregistrement de la citoyenneté est chargée d'appliquer la Loi sur la citoyenneté de 1977. Ce mandat implique une fonction d'accueil et de conseil auprès des futurs citoyens. Afin d'aider les nouveaux-arrivés à se sentir chez eux au Canada et à fonctionner efficacement dans leur nouveau milieu, le Secrétariat d'État leur facilite l'acquisition d'un outil de communication essentiel : la connaissance de l'une des deux langues officielles du pays. Le Ministère offre des cours de langue et des cours d'instruction civique qui portent sur les structures politiques et sociales du Canada, sur sa géographie et les us et coutumes de sa population.

Cette instruction est offerte dans le cadre des Accords fédéraux-provinciaux en matière de citoyenneté et de langue et des Accords sur les manuels de langue, qu'administre le Secrétariat d'État. Ces accords visent à faciliter l'adaptation et l'intégration des immigrants adultes à la communauté canadienne et à les rendre aptes à recevoir la citoyenneté. Selon ces ententes, le Ministère rembourse aux provinces et aux territoires 50 pour cent du salaire des professeurs et parfois jusqu'à 100 pour cent du coût des manuels scolaires requis. Les sommes ainsi dépensées se sont élevées à 7,8 millions de dollars en 1982-1983.

Dans les trente cours de la citoyenneté réparties à travers le pays, les agents de la citoyenneté conseillent les requérants et les aident à effectuer les démarches nécessaires pour satisfaire aux exigences de la Loi sur la citoyenneté. En 1982, les cours de la citoyenneté ont accueilli 87 468 nouveaux citoyens. En outre, 44 143 Canadiens ont demandé et reçu un certificat attestant leur citoyenneté.

Les préparatifs du déménagement de certains éléments de la Direction de l'enregistrement de la citoyenneté à Sydney (Nouvelle-Écosse) se sont déroulés conformément au plan établi au début de 1982.

Les principaux postes ont été pourvus au cours de l'été et de l'automne de 1982, y compris celui de directeur des opérations de Sydney. En plusieurs étapes, 20 autres cadres recevront leur formation à l'administration centrale au cours de l'été et de l'automne 1983. Huit membres du personnel d'origine ont accepté de déménager et on prévoit que les autres postes seront occupés par des personnes des provinces Atlantiques, habitant en majorité l'Île du Cap-Breton.

En attendant que le nouvel immeuble soit terminé en 1985, on a trouvé des locaux provisoires qui seront prêts en septembre 1983. Tous les services devraient être en mesure de fonctionner à Sydney à compter du 3 janvier 1984.

Enfin, dans le domaine de l'instruction civique, la Direction a soutenu financièrement la tenue de deux conférences fédérales-provinciales sur la citoyenneté qui visaient à favoriser l'échange de points de vue sur les contenus de cours. L'une de ces conférences a eu lieu à Vancouver en avril et l'autre, à Edmonton en novembre 1982.

Cours et bureaux de la citoyenneté canadienne

Action volontaire

Cette direction vise à favoriser la participation des Canadiens aux affaires publiques et communautaires en appuyant des activités et des associations bénévoles nationales et locales.

La Direction de l'Action volontaire dispense une aide technique et financière aux groupes et associations de citoyens pour les aider à stimuler la participation des citoyens. Elle encourage également les échanges entre ces organisations et le gouvernment sur des questions qui les intéressent et qui touchent la qualité de la vie.

En 1982-1983, la Direction disposait d'un budget total de 752 000 $ réparti entre les organisations régionales (30 p. 100) et les organisations nationales (70 p. 100). Au niveau régional, les fonds ont été consacrés au financement d'activités de participation, rassemblements ou colloques. À l'échelle nationale, la majeure partie des fonds alloués a servi à financer le fonctionnement d'organisations importantes. En 1982-1983, une aide financière a été accordée à plusieurs organisations nationales, dont la Fédération canadienne des corporations de développement communautaire.

Depuis 1977, un budget annuel est consacré à des activités de portée nationale menées dans le cadre du programme "Consultations sur l'avenir du Canada". En 1982-1983, ce budget s'élevait à 300 000 $.

En 1981-1982, cette direction avait été chargée d'administrer un nouveau plan quinquennal de participation des personnes handicapées, programme approuvé par le Cabinet pour exécuter la recommandation 100 du rapport "Obstacles", présenté par le Comité spécial de la Chambre des communes concernant les invalides et les handicapés. En 1982-1983, l'affectation d'une somme de 880 000 $ à ce titre a permis de verser une aide financière de base au Groupement des associations provinciales des handicapés, de favoriser le développement des organisations régionales des handicapés et de financer certaines activités nationales et régionales de groupements de consommateurs handicapés.

Participation jeunesse

La Direction Participation jeunesse fournit à de jeunes Canadiens l'occasion de découvrir et de mieux apprécier leur pays. C'est dans cette perspective que le Ministère administre Hospitalité-Canada et finance les activités de Katimavik.

Hospitalité-Canada organise des échanges entre groupes de jeunes de diverses régions du pays. En 1982-1983, il a permis à 29 736 jeunes Canadiens de 14 à 22 ans d'aller passer une semaine dans une province autre que leur province d'origine, au sein de familles appartenant parfois à une culture différente de la leur. Comme par les années précédentes, le nombre de demandes a considérablement dépassé celui des places disponibles et on n'a pu accepter que 51 pour cent des demandes -- fait qui illustre la popularité du programme auprès des jeunes Canadiens. Le Secrétariat d'État a consacré 8,8 millions de dollars à subventionner directement une partie des échanges. Un autre montant de 5,4 millions de dollars a été versé par le Ministère à des organismes non gouvernementaux qui ont pris eux-mêmes en charge l'organisation de projets similaires.

Katimavik, qui signifie en langue inuit "lieu de rencontre", s'adresse aux jeunes de 17 à 21 ans. Le programme est géré par OPCAN, une corporation à but non lucratif financée directement par le Secrétariat d'État. Le programme vise quatre objectifs : servir les communautés canadiennes grâce à des projets de travail à la fois intéressants et avantageux pour celles-ci; contribuer au développement personnel des participants en leur offrant l'occasion de vivre des expériences qui les aideront à se découvrir et à découvrir le monde qui les entoure; les sensibiliser au milieu et leur fournir des occasions de mieux connaître le pays.

Les activités en équipe exigent surtout du travail physique et sont orientées vers les services à la communauté. Elles varient de la construction de ponts ou de l'aménagement de terrains de jeux à des services d'animation auprès de personnes âgées.

Les participants et le personnel viennent de tous les coins du pays et environ le tiers de chaque groupe est francophone. Les jeunes ont ainsi l'occasion de faire leur part pour le pays tout en apprenant la seconde langue officielle. Le budget de ce programme pour 1982-1983 s'élevait à 19,9 millions de dollars. Il a permis à 1 650 participants de travailler à 150 projets.

Groupes minoritaires de langue officielle

Dans le cadre de sa politique sur les langues officielles, le Secrétariat d'État offre aux francophones des provinces et des territoires autres que le Québec et aux anglophones du Québec, une variété de services qui visent à favoriser leur développement et à promouvoir leur épanouissement culturel.

La Direction des groupes minoritaires de langue officielle s'est fixé comme objectif premier d'aider les intéressés à affirmer leur présence dans leur milieu respectif et à participer pleinement à la vie de la société canadienne.

En 1982-1983, le budget de la Direction est passé de 18 millions à 21 millions de dollars, ce qui a permis à 490 organismes de bénéficier d'environ 558 subventions ou contributions. Une variété de projets ont ainsi pu être réalisés afin d'améliorer la participation des minorités de langue officielle dans les domaines social, culturel, éducatif, économique, politico-juridique et dans le domaine des communications. Entre autres projets, le Programme a subventionné un colloque national sur l'économie, organisé par la Fédération des francophones hors Québec, qui a permis à 400 francophones hors Québec d'échanger leurs idées sur les moyens d'accroître le développement économique de leurs communautés.

Les sommes allouées aux diverses organisations ont servi à absorber le coût de la formation et du perfectionnement du personnel et des bénévoles, à couvrir des frais d'information et de publicité, de recherche et d'analyse, ainsi que des frais d'administration et de déplacement.

En 1983, la Direction doit se présenter devant le Cabinet pour faire reconduire son mandat. À cette fin, de nombreuses consultations ont été menées au cours de l'année 1982-1983. Dans un premier temps, les organismes représentant les minorités de langue officielle ont été consultés par le biais de l'administration centrale et des bureaux régionaux du Secrétariat d'État. Dans un deuxième temps, par le truchement des hebdomadaires de langue officielle publiés en milieu minoritaire, les intéressés ont été invités à soumettre leur point de vue sur les réalisations et les orientations de la Direction. Dans un troisième temps, une table ronde regroupant des spécialistes de la situation des francophones hors Québec a été organisée pour discuter des facteurs propres aux communautés et des mesures concrètes d'appui à leur apporter.

Finalement, dans le cadre du renouvellement du mandat de la Direction, le Ministère a fait appel à une firme spécialisée pour effectuer, en 1982, dix sondages provinciaux sur les besoins, aspirations et motivations des francophones hors Québec et des Anglo-Québécois, ainsi que sur leur degré de satisfaction par rapport aux services gouvernementaux, leur niveau de développement et leur sens d'appartenance à la communauté minoritaire dont ils font partie. Pour compléter ces recherches, on a effectué un sondage national sur la façon dont les populations majoritaires perçoivent leur minorité de langue officielle.

Selon les résultats de ces études, une majorité de Canadiens -- aussi bien parmi les membres des groupes majoritaires que parmi ceux des groupes minoritaires -- désirent que leurs enfants apprennent l'autre langue officielle. Quant aux membres des groupes minoritaires en particulier, les sondages révèlent que les besoins et le mode de vie des groupes minoritaires de langue officielle varient considérablement d'une province à l'autre et même d'une région à l'autre.

Ces données vont permettre de réorganiser l'activité de la Direction et d'adopter une orientation nouvelle qui correspondra mieux aux particularités de chaque région. Elles serviront aussi de guides quant aux mesures à prendre en vue d'assurer le plein épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle.

Multiculturalisme

L'année financière 1982-1983 a été très remplie pour le Programme de multiculturalisme.

En effet, en 1981 avait eu lieu une évaluation critique des activités et des buts du Programme, dans le contexte de l'évolution rapide de la société, de la culture et de l'économie. En 1982-1983, cette évaluation a abouti à une réorientation de l'action et des objectifs du Programme, ainsi qu'à une réorganisation de la Direction du multiculturalisme.

Si le Programme demeure très attaché aux divers aspects de la préservation de la culture, les nouvelles tendances de l'immigration et la détérioration des conditions économiques l'obligent à se préoccuper davantage des questions sociales.

Pour pouvoir s'engager dans cette voie nouvelle tout en continuant d'assumer son rôle de gardien de la culture, le Programme avait besoin d'un appoint de ressources substantiel. En 1982-1983, le Cabinet a pris la décision d'ajouter en 1983-1984 la somme de 7,5 millions de dollars au budget de subventions et de contributions de 8,5 millions de dollars dont disposait déjà le Programme, et de hausser ces crédits additionnels à 9,9 millions de dollars en 1984-85, portant ainsi le budget total du Programme à 17,4 millions de dollars en l'espace de deux années financières.

Pour veiller à une utilisation équitable et efficace des ressources dont dispose le Programme, une nouvelle liste de priorités a été dressée.

Relations interraciales

Créée en 1982 par suite de l'aggravation des tensions raciales au Canada, la sous-section des relations interraciales a pour double fonction de servir d'organisme canadien de recherche et de contribuer aux efforts entrepris pour susciter la bonne entente entre Canadiens de différentes races.

La sous-section a été très active au cours de sa première année d'existence. Elle a ainsi réalisé une enquête sur les relations interraciales dans les principales villes et régions du Canada, et elle se livre actuellement à des recherches pour aider la société canadienne à mesurer l'ampleur du défi à relever pour régler le problème. On a organisé et financé deux grandes conférences : le Colloque sur le droit et les relations interraciales, qui a examiné les relations interraciales par rapport au système juridique du pays, s'est déroulé à Vancouver au printemps 1982; la Conférence sur les minorités identifiables et les médias, qui a eu lieu à Toronto à l'automne 1982, portait sur la présence et le rôle des minorités identifiables dans les médias canadiens. Au niveau du gouvernement, le Programme de multiculturalisme a contribué à l'élaboration de lignes directrices visant à assurer une représentation régulière et équitable des minorités ethniques, et en particulier des minorités identifiables, dans tous les messages diffusés par le gouvernement du Canada. De plus, un large éventail d'organisations, dont un grand nombre de caractère communautaire, ont été encouragées à créer des programmes de lutte contre le racisme. Les administrations locales ainsi que les organisations professionnelles et syndicales participent aussi à l'effort entrepris.

Le multiculturalisme dans l'enseignement

En 1982-1983, le multiculturalisme dans l'enseignement figurait également au nombre des priorités du Programme. Ce dernier a en effet subventionné des projets liés à l'élaboration de programmes d'études et a contribué à la création du Conseil canadien de l'enseignement multiculturel et interculturel, dont il continue d'ailleurs à assurer le financement. Le conseil est formé de représentants provinciaux qui se réunissent périodiquement pour échanger de l'information ainsi que pour lancer, promouvoir et coordonner des projets et des activités visant à faire valoir l'idée de l'enseignement multiculturel dans les écoles canadiennes. En 1982-1983, la formation des enseignants, la publication de documents et l'aide assurée aux projets innovateurs ont mis en valeur le principe du multiculturalisme dans tous les secteurs de l'enseignement, et ces activités se poursuivront en 1983-1984.

Les immigrantes

La troisième priorité du Programme du multiculturalisme visait à identifier les besoins des immigrantes et à y répondre. En 1982-1983, le Programme a financé un certain nombre de cours d'anglais, langue seconde, offerts à titre expérimental à des immigrantes dans toutes les régions du Canada. L'un des cours qui a remporté le plus de succès était le projet Arusha qui a permis à quelque 400 immigrantes de Calgary d'apprendre l'anglais dans le cadre d'émissions radiophoniques diffusées par l'une des stations de la ville. Ont reçu de l'aide, des comités de suivi nationaux qui ont fait leur apparition à l'issue de la Conférence sur les immigrantes, organisée et financée par le Programme en 1981. Au sein de ces comités, un grand nombre de femmes luttent actuellement pour obtenir une réforme des pratiques juridiques et administratives qui vont à l'encontre du principe de l'égalité des chances.

Activités d'ordre général

Outre les activités prioritaires décrites ci-dessus, le Programme du multiculturalisme a encouragé et financé des initiatives dans une foule de secteurs, notamment la recherche universitaire, la publication de documents littéraires et historiques, les langues ancestrales, les arts de la scène, les arts plastiques et l'aide aux groupes.

- Le programme des études ethniques canadiennes encourage les travaux de recherche et d'érudition dans diverses disciplines portant sur des aspects importants du pluralisme culturel (domaines des sciences humaines, des communications et des beaux-arts). Le budget pour l'année 1982-1983 se chiffrait à 805 200 $. De nombreux projets ont été subventionnés dans le cadre de ce programme, notamment une étude scientifique sur l'adaptation sociale et culturelle des réfugiés sud-asiatiques, qui a reçu une subvention de 25 185 $.

- Le Programme d'édition et de publication permet de subventionner des travaux de recherche, ainsi que la rédaction, la traduction d'une langue tierce à une langue officielle et la publication d'ouvrages à caractère historique, littéraire ou didactique reflétant la diversité

culturelle de la société canadienne. En 1982-1983, le budget de ce programme s'élevait à 605 200 $. La publication de None Is Too Many, ouvrage qui décrit les politiques observées par le gouvernement canadien à l'égard des réfugiés juifs durant la Seconde Guerre mondiale, a été subventionnée dans le cadre de ce programme. Ce dernier a aussi financé, au cours de l'année, 108 projets de nature littéraire ou historique.

- Le Programme d'épanouissement culturel encourage les activités qui favorisent l'apprentissage des langues ancestrales. En 1982-1983, des crédits totalisant 1,6 million de dollars ont été versés sous forme d'aide au fonctionnement des écoles de langues ancestrales, à la formation d'enseignants et à la mise au point de matériel didactique. À titre d'exemple, mentionnons la subvention de 40 600 $ accordée à Dzvin Publishers Incorporated pour la production de livres de lecture ukrainiens qui soient pertinents dans le contexte social et culturel canadien. Au total, quelque 92 000 élèves ont participé à ce programme dynamique.

- Le Programme des arts de la scène et des arts plastiques finance les projets du domaine des arts qui servent à renforcer et à promouvoir les échanges culturels entre les groupes et à refléter ainsi le caractère multiculturel du Canada. Le budget de ce programme s'élevait à 1,1 million de dollars en 1982-1983. Au nombre des activités subventionnées, notons "Focus 82", séminaire destiné à aider les troupes folkloriques partout au pays à améliorer la qualité de leurs spectacles. Mentionnons également l'achèvement d'une vaste étude sur les arts folkloriques qui servira de cadre de référence à l'élaboration et à l'orientation des politiques futures dans ce domaine.

- Le Programme d'aide aux groupes encourage et appuie les activités qui aident les organisations uniculturelles à accroître leur capacité de répondre aux besoins essentiels de leur collectivité. Les principaux domaines visés sont les suivants : le développement communautaire, la formation de bénévoles et l'amélioration de l'organisation. Le budget de ce programme pour l'année financière 1982-1983 s'élevait à 1 990 500 $. Parmi les organisations financées, mentionnons l'Association nationale des Canadiens d'origine indienne, qui s'est vu accorder 55 000 $, et le Chinese Canadian National Council, qui a bénéficié d'une subvention de 53 000 $;

enfin, la Ligue nationale des Noirs du Canada qui a reçu une aide de 75 000 $ pour ses frais de fonctionnement et ses activités générales en 1982-1983.

- Le Programme de communications interculturelles a permis de verser, en 1982-1983, 1,4 million de dollars en aide financière de base à des organisations bénévoles multiculturelles ou interculturelles à but non lucratif. Le programme favorise les échanges interculturels et un meilleur accès aux institutions et à la culture du groupe majoritaire. Des contributions s'élevant à plus de 4,2 millions de dollars, provenant d'autres sources, sont venues s'ajouter aux subventions du Programme. L'action interculturelle relève d'une vaste politique générale qui englobe tous les programmes multiculturels.

- Le Programme d'intégration culturelle appuie les groupements communautaires bénévoles qui aident les immigrés à acquérir les aptitudes sociales et la connaissance de leur nouveau milieu. En outre, ce programme veut répondre aux besoins des femmes appartenant aux minorités ethniques et des immigrantes en général en finançant diverses activités communautaires. Le budget total s'élevait à 1,8 million de dollars en 1982-1983.

Le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme

Le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme (C.C.C.M.) est composé de 100 membres, qui sont nommés par le ministre d'État au Multiculturalisme et dont 15 siègent au Comité de direction. Le conseil est secondé par un secrétariat permanent à la Direction du multiculturalisme.

En 1982-1983, quatre comités ont été formés pour étudier le multiculturalisme dans l'enseignement, les langues officielles et ancestrales, l'intégration socio-culturelle et le multiculturalisme au sein des organismes culturels fédéraux.

Par ailleurs, les membres du Comité de direction ont tenu des réunions à Halifax, Calgary et Regina avec les représentants des minorités ethniques, certains dirigeants communautaires et d'autres personnes intéressées, pour se tenir au courant des tendances et besoins actuels.

L'initiative la plus importante du Comité de direction a peut-être été l'adoption d'une proposition concernant la réorganisation du C.C.C.M. Cette réorganisation supposerait la réduction du nombre des membres, l'accroissement des ressources, financières et autres, destinées à la recherche, et la mise en valeur de l'action du Conseil.

Citoyens autochtones

Les programmes qui s'adressent aux citoyens autochtones aident ces derniers à cerner leurs besoins et à trouver des moyens de les satisfaire. Ils visent à aider les organismes autochtones oeuvrant aux niveaux national et régional, les femmes autochtones et les autochtones qui vont vivre dans des régions urbaines.

Le Programme de financement de base des associations de citoyens autochtones aide à assurer le fonctionnement des structures administratives de base d'associations nationales, provinciales et territoriales. Il permet à celles-ci d'élaborer des politiques et des programmes qui répondent aux besoins des autochtones, de faire valoir leur cause auprès des autorités responsables et d'encourager la formation de dirigeants autochtones. En 1982-1983, des crédits de l'ordre de 12 990 000 $ ont été alloués à trois organismes nationaux et à 47 associations provinciales ou territoriales. Sur cette somme, 325 000 $ ont servi à la publication de journaux. Par ailleurs, 2 810 000 $ ont été alloués dans le cadre du processus de refonte de la Constitution.

Le Programme de développement social et culturel des Autochtones a consacré 1 155 000 $ à divers projets communautaires, dont 50 000 $ à des projets d'intérêt national. Certains projets ont reçu de l'aide du Ministère. Ce fut le cas de la réunion du conseil de l'Association nationale des anciens combattants indiens, organisée en vue de planifier les activités de l'année à venir et pour laquelle le groupe a reçu une

subvention de 15 000 $. De même, une somme de 10 000 $ a permis au Comité des femmes inuit de mettre au point diverses formules pour recueillir des fonds destinés à l'organisation de sa conférence de fondation.

- Le Programme de communication sociale des autochtones, dont le budget, en 1982-1983, s'élevait à 3 227 500 $, a permis d'aider 13 sociétés de communication autochtones à financer des services de bibliothèque, à réaliser des émissions de radio et de télévision, à publier des journaux et à former du personnel dans le secteur de l'information et des médias.

- Le Programme des femmes autochtones vise à accroître le degré de participation des femmes autochtones dans la société canadienne contemporaine. En 1982-1983, le Programme a contribué 235 000 $ au financement de base de l'Association canadienne des femmes autochtones et a aussi versé des subventions totalisant 888 000 $ à des groupements provinciaux et locaux de femmes autochtones à travers le pays. Ces subventions ont servi à financer des projets dans des domaines qui intéressent en premier lieu les femmes autochtones, à savoir l'éducation, l'aide à l'enfance et la qualité de la vie dans les communautés autochtones.

- Le Programme d'aide aux migrants autochtones a permis d'accorder de l'aide financière au fonctionnement des centres d'accueil. Les centres d'accueil sont des organismes autonomes, administrés par des représentants de la communauté. Ils offrent des services socio-culturels aux autochtones qui s'installent dans les centres urbains et à ceux qui y sont déjà installés. Ces services facilitent l'adaptation des autochtones à un environnement social nouveau où ils se trouvent en minorité. En 1982-1983, le Secrétariat d'État a consacré 9 285 200 $ à ce programme, contribuant aux activités de 79 centres d'accueil. D'autre part, deux nouveaux centres satellites ont été ouverts à Toronto, en Ontario, et à Chetwynd, en Colombie-Britannique, ce qui porte à cinq le nombre de centres d'accueil satellites. En outre, 902 000 $ ont servi à couvrir des frais d'investissement.

Promotion de la femme

Le Programme de promotion de la femme au Secrétariat d'État est la principale organisation fédérale chargée de fournir avis et conseils, renseignements et aide financière aux associations bénévoles qui travaillent à améliorer la condition féminine. Ce programme a pour objectif de favoriser la pleine participation des femmes à la société canadienne en augmentant leur aptitude à participer à tous les aspects de la vie collective, et en incitant les grandes institutions à prendre des mesures concrètes pour améliorer leur statut. En 1982-1983, le budget du Programme se chiffrait à 3,3 millions de dollars.

Le Programme a accordé la priorité à deux sujets : la violence dont sont victimes les femmes et leur situation économique. Environ 60 pour cent du budget a été affecté aux organisations de femmes bénévoles pour les aider à promouvoir la participation des femmes à l'évolution de la société canadienne. Ces fonds ont servi à réaliser des projets de recherche-action, à mettre au point des plans d'action et à préparer des interventions centrées sur les questions prioritaires mentionnées ci-dessus. Dix pour cent du budget de 1982-1983 a été consacré à des projets destinés à améliorer la situation de la femme dans les établissements et à des organismes bénévoles en général. Le reste du budget (30 pour cent) a servi à mettre sur pied des activités de communication (dont des conférences et des publications féministes) et des projets conçus par et pour les femmes particulièrement désavantagées.

À l'échelle nationale, le Programme a financé la Conférence nationale sur les femmes et l'impact de la microélectronique, qui s'est tenue à Ottawa en juin 1982. Il a également aidé au financement du Colloque international sur la recherche et l'enseignement relatifs aux femmes, organisé par l'institut Simone de Beauvoir, à la demande des participants à la Conférence de la mi-décennie, qui s'était tenue à Copenhague.

Le Programme de promotion de la femme et Santé et Bien-être social Canada ont financé la Deuxième conférence annuelle sur les garderies, tenue à Winnipeg en septembre 1982, où il a été décidé de former

un comité spécial chargé d'établir un plan d'action national. Le Programme a aussi financé la First Conference of Women in Science and Technology, qui portait sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes qui veulent étudier dans le domaine des sciences et de la technologie.

En ce qui concerne les publications, le Programme peut favoriser la parution de numéros spéciaux concernant les femmes. Cette année, trois revues ont reçu de l'aide financière : la revue Healthsharing a publié des articles de fond sur les femmes et la santé mentale; "Les cahiers de la femme" ont publié un numéro sur l'adolescence; enfin, "Documentation sur la recherche féministe" a fait paraître une série de comptes rendus de livres.

Politiques, analyses et systèmes de gestion

La Direction générale de la coordination des politiques, de l'analyse des tendances sociales et des systèmes de gestion vise à établir une plus grande cohérence entre les activités de la Direction de la citoyenneté et des langues officielles, à recueillir des données de base pour élaborer des politiques, ainsi qu'à mettre en place des systèmes de gestion efficaces.

La Direction de la coordination des politiques sert de trait d'union entre les politiques des différents éléments du Programme de la citoyenneté et des langues officielles et assure la coordination avec les autres secteurs du Ministère, les organismes centraux et les autres ministères et organismes.

En novembre 1981, le Secrétaire d'État s'est vu confier par le Premier ministre la responsabilité de coordonner la réaction de l'ensemble du gouvernement du Canada aux recommandations du rapport "Obstacles", rapport du Comité spécial concernant les invalides et les handicapés. La Direction a reçu le mandat de mener à terme cette tâche.

En décembre 1981, le Secrétaire d'État déposait à la Chambre des communes la réaction du gouvernement du Canada à 46 des 130 recommandations du rapport "Obstacles". En juin 1982, il déposait la réaction à 46 recommendations additionnelles.

La Direction de l'analyse des tendances sociales a quatre grands objectifs :

- Rassembler de l'information sur les grandes tendances sociales au Canada;
- faire de nouvelles recherches spécifiques, soit face à l'élaboration de politiques, soit pour soutenir des programmes;
- collaborer avec divers organismes nationaux ou internationaux de recherche en sciences sociales ou de statistiques (tel Statistique Canada);
- assurer la dissémination des résultats des travaux d'analyse et de recherche réalisés dans le secteur ou à l'extérieur du Ministère.

En 1982-1983, la Direction a accru sa capacité d'analyser les grandes questions et tendances sociales ayant une incidence sur les politiques ou programmes du secteur. Grâce à l'information recueillie, on pourra réviser plus efficacement les politiques pour qu'elles soient plus conformes à la réalité sociale contemporaine.

En 1982-1983, on a effectué des recherches axées en particulier sur les jeunes et sur l'action volontaire. Un rapport sur l'impact économique du secteur volontaire "Quelques dimensions financières et économiques des organismes de charité enregistrés et du bénévolat au Canada" a été publié, et on a amorcé un travail de conceptualisation proposant une typologie du secteur volontaire. Deux publications ont été largement disséminées : "Aperçu statistique sur les jeunes" et "Les indicateurs sociaux ethnoculturels pour le Canada : document de référence".

La Direction des systèmes de gestion a trois objectifs principaux :

- Coordonner et contrôler de façon efficace les activités relatives aux plans du Programme de la citoyenneté;

- développer, instaurer et maintenir un système d'information de la gestion en réponse aux demandes d'information provenant du Ministère et du Programme;

- gérer le processus d'octroi des subventions et contributions d'une façon efficace.

En 1982-1983, la Direction a déployé un effort spécial pour raffiner le système d'élaboration des plans, prendre des mesures visant à développer la troisième partie du budget et implanter un système de suivi des opérations.

Opérations régionales

La Direction générale des opérations régionales a la responsabilité de toutes les activités régionales du Ministère dans le secteur de la citoyenneté et des langues officielles. Ces activités comprennent : la promotion et l'enregistrement de la citoyenneté; la gestion des subventions et des contributions versées par tous les programmes à des groupements locaux, régionaux et provinciaux; ainsi que tous les services dispensés pour l'aide et l'épanouissement des groupes et des individus. Outre ces activités, la Direction générale a assumé la gestion de programmes relevant d'autres secteurs, comme la Fête du Canada, les Droits de la personne, la Promotion des langues officielles et le mouvement Canadian Parents for French. Il revient aux Opérations régionales de veiller à ce que toutes les activités dont elles ont la gestion s'insèrent dans les objectifs du Ministère et les réalités régionales, tout en répondant aux besoins de la collectivité.

Au cours de l'année 1982-1983, les neuf bureaux régionaux et les 11 bureaux locaux du Ministère ont été en contact avec quelque 11 500 organisations bénévoles et ont traité plus de 4 600 demandes de subventions et contributions se chiffrant dans les 42 millions de dollars.

Le sous-élément de la planification des opérations régionales participe à l'élaboration et à la promotion des programmes, négocie avec les groupes et se livre à des activités de consultations locales, provinciales et régionales; effectue des travaux d'évaluation, des analyses de rapports et d'organisations; met sur pied des ateliers de formation et fournit les ressources nécessaires. Les cours de la citoyenneté de la région sont aussi placées sous la responsabilité du directeur régional.

ÉDUCATION

RAPPORT ANNUEL

PROGRAMMES D'AIDE À L'ÉDUCATION

Le rôle du gouvernement du Canada dans le domaine de l'aide à l'éducation

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Direction générale de l'aide à l'éducation du Secrétariat d'État, joue un rôle clé dans l'enseignement postsecondaire, particulièrement dans les secteurs suivants : transferts de fonds aux provinces; dépenses fiscales liées à l'enseignement; formation de la main-d'oeuvre; financement de la recherche universitaire; aide à la recherche dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, notamment par la communication de renseignements statistiques et de documents d'archives ou de référence et la prestation de services; aide financière aux étudiants; et relations internationales dans le domaine de l'éducation. En outre, il administre des programmes visant à promouvoir les langues officielles dans l'enseignement.

Rappelons que l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 confère aux provinces le pouvoir législatif à l'égard de l'enseignement. Le gouvernement du Canada a confié aux deux territoires du Nord des responsabilités équivalentes, aux termes de la Loi sur le Yukon et de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest.

Le gouvernement du Canada entend jouer ce rôle clé parce qu'il considère les activités du secteur postsecondaire comme essentielles à la réalisation de certains objectifs nationaux. Aussi, en juillet 1982, lors d'une rencontre avec les ministres provinciaux de l'Éducation, le Secrétaire d'État du Canada a-t-il énoncé dix Objectifs nationaux des programmes fédéraux d'aide à l'enseignement postsecondaire et cinq Principes fondamentaux de l'aide fédérale à l'enseignement postsecondaire (en appendice). En janvier 1983, le Secrétaire d'État a confirmé, dans une lettre adressée à la Présidente du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, que la politique fédérale serait élaborée essentiellement en fonction de ces objectifs.

Programmes du Ministère

Paiements au titre du financement des programmes établis (F.P.É)

En vertu du Programme de financement de l'enseignement post-secondaire, le Secrétaire d'État alloue aux gouvernements provinciaux et territoriaux des sommes destinées à l'enseignement supérieur. Ce programme est l'un des trois programmes établis que sanctionne la Partie IV de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement du Canada et les provinces et sur le financement des programmes établis (modifiée en 1982). Les deux autres programmes ont trait à l'assurance-maladie et à l'assurance-hospitalisation. Les contributions fédérales dans le cadre de ces programmes revêtent la forme de transferts de points d'impôt et de versements directs de fonds. Les versements sont calculés de façon que chaque province obtienne un montant égal par habitant. Le tableau qui suit indique les versements directs de fonds et les transferts de points d'impôt effectués en 1982-1983 :

Crédits alloués aux provinces au cours de l'exercice financier 1982-1983, en vertu du Programme de financement de l'enseignement postsecondaire (estimation préliminaire au 6 janvier 1983)

Province ou territoire	... en milliers de dollars ... Versements directs de fonds	Transferts de points d'impôt	Total
Terre-Neuve	47 186	37 339	84 525
Île-du-Prince-Édouard	10 150	8 032	18 182
Nouvelle-Écosse	70 486	55 777	126 263
Nouveau-Brunswick	57 932	45 842	103 774
Québec	334 843	623 129	957 972
Ontario	677 834	610 188	1 288 022
Manitoba	85 621	67 752	153 373
Saskatchewan	84 179	61 124	145 303
Alberta	130 854	211 913	342 767
Colombie-Britannique	195 062	217 024	412 086
Yukon	1 352	2 171	3 523
Territoires du Nord-Ouest	3 808	3 092	6 900
Total	$1 699 307	1 943 383	3 642 690

Consultations relatives au F.P.É. et évolution de la politique

Le paragraphe 24(3) de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement du Canada et les provinces et sur le financement des programmes établis énonce ce qui suit :

> "Le Secrétaire d'État doit, en témoignage de l'intérêt fondamental et permanent que le gouvernement du Canada porte au programme de financement de l'enseignement postsecondaire..., procéder à des consultations avec les gouvernements des provinces, portant sur les rapports entre les programmes et les activités du gouvernement du Canada et ceux (...) des provinces en matière d'enseignement postsecondaire."

En juillet 1982, le Secrétaire d'État a rencontré les ministres provinciaux chargés de l'enseignement postsecondaire pour jeter les bases d'une collaboration renouvelée dans ce secteur entre le gouvernement du Canada et les provinces. Par la suite, il a rencontré personnellement la plupart des ministres provinciaux et a accepté l'invitation du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada de participer à la conférence intitulée : "L'enseignement postsecondaire au Canada dans les années 80", qui a eu lieu en octobre à Toronto. Les ministres de l'Éducation et le Secrétaire d'État se sont réunis de nouveau à Victoria en janvier 1983.

Même si aucun accord officiel sur les modalités futures de l'aide générale du gouvernement du Canada à l'égard de l'enseignement postsecondaire n'a été conclu lors de ces consultations, les ministres se sont entendus sur l'importance des points suivants :

- la nécessité de mieux rendre compte des transferts fédéraux dans le secteur de l'enseignement postsecondaire;
- les améliorations à apporter à l'aide financière aux étudiants;
- la nécessité d'obtenir des statistiques plus précises et plus à jour sur les programmes, les inscriptions et les besoins financiers des établissements d'enseignement postsecondaire;

- la tenue plus régulière de consultations sur les objectifs fédéraux et provinciaux en matière d'enseignement postsecondaire et sur les façons de les atteindre.

À la suite de ces discussions, le gouvernement du Canada a conclu qu'il serait possible de proroger les accords actuels pour une période de deux ans, sous réserve de modifications afin de respecter la politique fédérale de restrictions. En mars 1983, le Ministre des Finances a donc annoncé que l'aide générale du gouvernement à l'enseignement postsecondaire augmenterait de 6 p. 100 par habitant en 1983-1984 et de 5 p. 100 en 1984-1985. Maintenant que les principes et les objectifs de l'aide fédérale ont été arrêtés et que les bases du financement pour les deux prochaines années sont assez fermement établies, les consultations sur les accords définitifs pourront débuter.

Aide aux étudiants

Créé en 1964, le Programme canadien de prêts aux étudiants (P.C.P.É) a pour objet de généraliser l'accès aux études supérieures et de faciliter la mobilité géographique dans le choix d'un établissement d'enseignement. Il permet d'octroyer des prêts aux étudiants qui n'ont pas les moyens de poursuivre à temps plein des études postsecondaires.

Les étudiants doivent présenter leur demande au gouvernement provincial, qui évalue leurs besoins financiers en fonction de critères reconnus par les deux ordres de gouvernement. Ces critères sont établis par des fonctionnaires fédéraux et provinciaux qui se rencontrent périodiquement pour se pencher sur les problèmes de l'aide aux étudiants et s'assurer que toutes les demandes sont traitées avec équité.

Les étudiants peuvent ainsi négocier des emprunts, garantis par le gouvernement du Canada, auprès de banques ou d'autres établissements financiers agréés par le Ministre. L'intérêt sur ces emprunts est pris en charge par le gouvernement pour la durée des études à temps plein et pendant les six mois qui suivent la fin de celles-ci. Ensuite, les étudiants doivent s'entendre avec les établissements prêteurs sur les modalités de remboursement de leur emprunt. Pendant l'année de prêt allant du

1er août 1982 au 31 juillet 1983, le gouvernement du Canada a garanti des prêts représentant près de 300 millions de dollars pour quelque 165 000 étudiants, à un coût total de 145 millions de dollars.

Pour compléter le programme fédéral, les provinces ont établi, selon diverses formules, leurs propres programmes d'aide aux étudiants. Le Québec, qui ne participe pas au Programme canadien de prêts aux étudiants, administre son propre programme de prêts et bourses et reçoit du gouvernement du Canada des paiements de remplacement. Ainsi, il existe actuellement au Canada un grand nombre de programmes d'aide aux étudiants, dont bénéficient quelque 35 p. 100 des étudiants canadiens qui poursuivent leurs études à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

En juillet 1982, un Groupe d'étude fédéral-provincial sur l'aide aux étudiants a été mis sur pied pour donner suite aux recommandations d'un groupe d'étude antérieur. Ces recommandations concernaient diverses modifications aux programmes existants; elles ont abouti à la formulation des propositions suivantes, qui ont été énnoncées par le Secrétaire d'État du Canada le 18 mars 1983 et doivent être soumises à l'approbation du Parlement :

- Hausse du plafond hebdomadaire des prêts, qui passe de 56,25 $ à 100 $;

- octroi de prêts d'études garantis aux étudiants à temps partiel en ayant besoin;

- mise en vigueur d'exemption d'intérêt à l'intention des emprunteurs en chômage, pour une période maximale de 18 mois;

Langues officielles dans l'enseignement

Le Secrétariat d'État assume des responsabilités importantes dans le domaine des langues officielles. En ce qui concerne l'enseignement, il s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre d'accords entre le gouvernement du Canada et les provinces et territoires. En vertu de ces accords, le gouvernement du Canada fournit une aide financière pour l'enseignement dans la langue de la minorité (anglais au Québec et français dans le reste

du pays), ainsi que pour l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais ou du français comme langue seconde. Cette aide, qui est destinée à tous les niveaux du système d'enseignement, a dépassé 1,8 milliard de dollars pour l'ensemble des années écoulées depuis 1970-1971.

La dernière série d'accords à long terme entre le gouvernement du Canada et les provinces est venue à échéance en 1979. Depuis, des accords provisoires ont été conlus pour assurer le maintien de l'aide financière. En 1982-1983, le Secrétariat d'État a offert deux types de programmes d'aide : les programmes de paiements en vertu d'une formule (ou paiements formulaires) et les programmes hors formule. Les paiements formulaires, qui se sont élevés à 140 millions de dollars, sont calculés suivant le coût de l'enseignement et le nombre d'étudiants inscrits dans chaque province. Le Ministère a également versé 35,8 millions de dollars en paiements hors formule pour des activités administrées par les ministères de l'Éducation, telles les bourses pour les étudiants et les professeurs, les projets spéciaux à frais partagés, les établissements de formation des professeurs et les centres d'enseignement des langues. Le Programme de bourses pour les cours d'été de langue seconde et le Programme de moniteurs de langue seconde, qui sont administrés conjointement par les gouvernements provinciaux et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, font aussi l'objet de contributions hors formule.

En mars 1983, le Secrétaire d'État a annoncé que le gouvernement du Canada avait approuvé un protocole d'entente de trois ans, qui entrerait en vigueur en 1983-1984, après sa ratification par le gouvernement du Canada et les provinces. Il s'agit d'un accord-cadre qui servira de base à des négociations bilatérales avec chacune des provinces. Des accords correspondants seront aussi négociés avec les territoires. En 1983-1984, le budget des programmes relatifs aux langues officielles dans l'enseignement s'élèvera à 190 millions de dollars, soit 15 millions de dollars de plus que l'année précédente. Ce budget augmentera de 5 p. 100 par année pendant les deux autres années d'application des nouveaux accords.

Outre son aide aux provinces et aux territoires, le Secrétariat d'État verse des contributions à des groupes, des organisations et des établissements, dans le cadre du Programme de perfectionnement linguistique,

pour leur permettre de réunir et de diffuser de l'information sur les langues officielles dans l'enseignement. Le budget de ce programme s'élevait à 425 000 $ en 1982-1983, mais il passera à 850 000 $ en 1983-1984.

Études canadiennes

Le 19 octobre 1981, le Secrétaire d'État annonçait que le gouvernement du Canada venait d'approuver, pour l'établissement du Programme national de soutien aux études canadiennes, l'octroi d'un budget de 3,8 millions de dollars s'échelonnant sur trois ans. Le budget pour 1982-1983 s'élevait à 1,5 million de dollars.

Ce nouveau programme a pour objectif de promouvoir et d'appuyer des activités propres à aider les Canadiens de diverses régions et cultures à mieux se connaître et à mieux se comprendre en se familiarisant avec l'histoire, les réalisations et les ressources de leur pays.

Les études canadiennes comprennent l'enseignement, la production du matériel nécessaire à certains projets et activités, l'organisation d'échanges entre spécialistes, la tenue de colloques, la promotion de l'utilisation du matériel canadien, et toute autre activité destinée à mieux faire connaître le Canada.

Le nouveau programme vise trois objectifs :

- Recueillir et échanger des données sur le Canada et ses habitants, en faciliter la compréhension par le public grâce à une présentation attrayante, et en assurer la diffusion auprès des Canadiens.

- Accroître les possiblités en matière d'enseignement, de recherche, d'études et d'apprentissage au sujet du Canada.

- Encourager l'acquisition de nouvelles connaissances et le rassemblement ordonné des documents existants dans une perspective pancanadienne, l'accent étant mis sur le milieu, les

systèmes politique et économique, et certaines questions d'intérêt public et de portée nationale.

Trois grandes organisations oeuvrant dans le domaine des études canadiennes ont bénéficié d'une aide financière : la Fondation d'études du Canada, l'Association des collèges communautaires du Canada et l'Association des études canadiennes. Ces organisations sont actives respectivement aux niveaux primaire et secondaire, au niveau des collèges communautaires et au niveau universitaire. En 1982-1983, l'aide financière qui leur a été consentie s'élevait au total à 860 000 $. Au cours de la même période, des subventions et contributions ont été versées à de nombreux particuliers et à des organisations pour la réalisation de projets dans le domaine des études canadiennes. Voici une description de certains des projets subventionnés :

- Le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest s'est vu octroyer 3 000 $ pour la publication, la promotion et la diffusion des actes d'un colloque tenu l'automne précédent et qui portait sur la recherche et les activités des Canadiens français de l'Ouest.

- Une contribution de 61 900 $ a été accordée à Fernwood Books pour un programme de coordination auquel doivent participer une dizaine de maisons d'édition canadiennes. Le programme vise à accroître la promotion et la diffusion d'ouvrages ayant trait aux études canadiennes.

- Le département d'anthropologie de l'université Trent a reçu 7 620 $, destinés à financer en partie une étude sur le terrain dans le domaine de la formation archéologique. L'étude, à laquelle participeront notamment des étudiants inuit, sera réalisée dans l'Arctique canadien.

- Le Programme des études régionales de l'Atlantique de l'université du Nouveau-Brunswick a bénéficié d'une contribution de 10 000 $ qui permettra à des universitaires des différents

centres d'études régionales du Canada de participer à des échanges et à des conférences publiques, des séminaires de recherche et des entrevues avec les médias.

- La Faculté de l'éducation permanente de l'université de Montréal s'est vu accorder 32 635 $ pour réaliser une enquête sur les activités des établissements d'enseignement postsecondaire, des syndicats, des groupes d'intérêt et des entreprises en vue de déterminer comment ces organismes pourraient collaborer dans les secteurs qui les intéressent.

Activités sur la scène internationale

Sur la scène internationale, les représentants de la Direction générale de l'aide à l'éducation ont poursuivi deux grands objectifs : premièrement, veiller à ce que les intérêts du Canada et du gouvernement canadien dans le domaine de l'éducation soient bien représentés dans toute activité internationale dans ce secteur; deuxièmement, faire en sorte que les accords internationaux en matière d'éducation, de caractère bilatéral ou multilatéral, que le Canada est appelé a négocier et à ratifier servent au mieux les intérêts du Canada et du secteur de l'enseignement.

Ces activités sur le plan international ont revêtu trois formes : la participation aux travaux des organismes internationaux, la tenue de consultations bilatérales avec d'autres pays et l'accueil de délégations étrangères en visite officielle au Canada.

Le Secrétariat d'État a collaboré avec trois organismes internationaux, à savoir l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Secrétariat du Commonwealth; il aussi envoyé des représentants à plusieurs réunions internationales importantes traitant de l'éducation.

En ce qui a trait aux relations bilatérales, en octobre 1982, la Sous-secrétaire d'État s'est rendue à Alger (République algérienne démocratique et populaire) enfin de rencontrer les responsables de

l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de définir des moyens d'accroître la collaboration entre le Canada et l'Algérie dans les secteurs d'intérêt commun.

Pendant l'année 1982-1983, la Direction générale de l'aide à l'éducation, en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, a participé aux réunions du Groupe de travail fédéral-provincial des activités internationales liées à l'éducation (et de ses sous-groupes) afin d'étudier une série de questions intéressant les deux ordres de gouvernement.

La Direction générale a aussi aidé le ministère des Affaires extérieures à accueillir des délégués étrangers en visite officielle au Canada et à organiser à leur intention des séances d'information sur le rôle du gouvernement du Canada dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de la recherche universitaire.

Appendice

Programmes fédéraux d'aide à l'enseignement postsecondaire :

objectifs nationaux

1 Aide générale : contribuer à la consolidation et au développement du secteur de l'enseignement postsecondaire dans l'ensemble du Canada pour répondre aux aspirations individuelles des Canadiens désireux de s'instruire et de se perfectionner et aux besoins et possibilités de la société canadienne.

2 Accessibilité de l'instruction : faciliter à tous les Canadiens capables et intéressés l'accès à l'instruction, en réduisant les obstacles dus à la situation socio-économique ou à l'appartenance à un groupe dont le système scolaire actuel ne répond pas pleinement aux besoins, et alléger le fardeau financier que suppose la fréquentation d'un établissement d'enseignement.

3 Mobilité : réduire les obstacles qui seraient de nature à empêcher les étudiants de niveau postsecondaire, les professeurs et les diplômés de poursuivre leurs études, leur formation ou de travailler là où ils le désirent au Canada.

4 Possibilités d'emploi : encourager l'enseignement postsecondaire dans les domaines de compétence recherchés sur le marché du travail au Canada, et offrir ainsi aux Canadiens la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper les emplois indispensables à la croissance du pays ou caractérisés par un haut niveau de mobilité à l'intérieur du pays comme à l'échelle internationale.

5 Recherche : favoriser, dans les établissements d'enseignement postsecondaire, la formation de chercheurs et l'acquisition des connaissances et des capacités nécesaires pour la recherche, de façon à répondre aux besoins généraux de la société canadienne en matière de recherche et de développement et à trouver des solutions aux problèmes qui surgissent dans des secteurs d'intérêt national.

6 Langues officielles dans l'enseignement : donner aux Canadiens la possibilité d'améliorer, par le biais de programmes d'enseignement, leur connaissance des deux langues officielles, et permettre aux groupes minoritaires de langue officielle de chaque région de s'instruire dans leur propre langue.

7 Compréhension du Canada, civisme et identité culturelle : favoriser chez les Canadiens, par le biais de programmes d'enseignement, une meilleure connaissance et compréhension d'eux-mêmes et de leur milieu de vie, et ce, en mettant l'accent sur la diversité culturelle du Canada, et encourager et maintenir le sens civique des Canadiens.

8 Relations internationales : promouvoir les intérêts internationaux du Canada dans le domaine de l'enseignement, notamment en établissant des liens entre le système scolaire canadien et celui d'autres pays; en faisant mieux connaître à l'étranger le Canada et sa population; en encourageant les études internationales au Canada, et les travaux internationaux conjoints de recherche universitaires; et en adoptant des politiques et des programmes relativement aux universitaires et aux étudiants étrangers qui fréquentent un établissement d'enseignement au Canada.

9 Scolarisation directe : développer les connaissances, les aptitudes et le sens critique des groupes dont l'éducation est à la charge du gouvernement fédéral, par le financement ou la gestion d'écoles et d'autres établissements d'enseignement.

10 Besoins du gouvernement du Canada en tant qu'employeur : promouvoir la formation, en quantité suffisante, d'une main-d'oeuvre possédant les connaissances, les aptitudes et les capacités essentielles à une saine gestion de l'administration fédérale, y compris la connaissance des deux langues officielles.

Principes fondamentaux de l'aide fédérale à l'enseignement postsecondaire

1 Accessibilité, équité et accès à l'enseignement : les programmes fédéraux doivent respecter les besoins fondamentaux en matière d'enseignement, offrir notamment des conditions d'accès raisonnables à l'enseignement postsecondaire, peu importe le lieu de résidence ou les origines socio-économiques, et tenir compte des principes de justice et d'équité. L'enseignement postsecondaire profite à l'ensemble de la société et aux personnes qui fréquentent les établissements d'enseignement postsecondaire. Cependant, les particuliers et les groupes peuvent ne pas pouvoir en profiter sur un pied d'égalité. Il faut par conséquent que l'aide fédérale soit de nature à favoriser l'accès à l'enseignement postsecondaire partout au pays et à permettre un certain équilibre entre les avantages et les coûts.

2 Rôle fédéral : les politiques du gouvernement du Canada doivent avoir comme hypothèse de base que les établissements d'enseignement postsecondaire et leur corps professoral doivent être dans une grande mesure autonomes lorsqu'il s'agit d'assumer leur mandat principal, soit la création et la diffusion du savoir et le développement du sens critique chez les étudiants. Ces établissements s'intéressent à des questions qui ont une portée tout autant nationale et internationale que régionale et locale. Le gouvernement canadien doit axer ses politiques sur la réalisation d'objectifs nationaux et internationaux, plutôt que sur ceux qui ont une visée surtout locale ou régionale. Comme tous les gouvernements des pays industrialisés, il doit donc jouer un rôle de premier plan pour assurer la viabilité de l'enseignement postsecondaire dans tout le pays, pour veiller à ce que les notes obtenues soient reconnues ailleurs et à ce que les objectifs nationaux soient atteints, et enfin, pour faire en sorte que les coûts des programmes d'enseignement postsecondaire dont les avantages ne se limitent pas à une seule province soient équitablement répartis entre tous les Canadiens.

3 Affinité et qualité : les programmes fédéraux doivent favoriser l'essor et le maintien d'un enseignement postsecondaire de qualité supérieure partout au pays et présenter un minimum d'affinité pour que

les étudiants, les professeurs et les diplômés puissent poursuivre leur activité n'importe où au Canada.

4 Imputabilité : les programmes fédéraux doivent avoir des buts bien précis, et le législateur doit disposer de toute l'information dont il a besoin pour s'assurer que les fonds sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été approuvés. Les bénéficiaires et le grand public doivent savoir que les crédits versés proviennent de leurs impôts fédéraux. Il faut que l'information sur la gestion et l'incidence des programmes soit suffisamment complètes pour qu'on puisse juger de leur efficacité.

5 Stabilité et souplesse : l'aide financière à l'enseignement post-secondaire doit se fonder sur des critères stables et reconnus pour permettre une bonne planification au sein du système scolaire et par les différents ordres de gouvernement, dans la mesure où la chose est compatible avec les objectifs nationaux. Une telle ligne de conduite ne doit pas pour autant être suivie au détriment d'une certaine souplesse. Au contraire, elle doit stimuler au sein des collèges et des universités la recherche de l'efficacité et de l'innovation.

DROITS DE LA PERSONNE

RAPPORT ANNUEL

DROITS DE LA PERSONNE

Sensibilisation du public aux droits de la personne

En 1982, le Ministère a mis au nombre de ses principales stratégies pour les années à venir une campagne nationale de promotion visant à sensibiliser le public aux obligations contractées par le Canada au regard de la Charte internationale des droits de l'homme et de la nouvelle Charte canadienne des droits et libertés. Cette action s'insère dans les priorités de la politique sociale du gouvernement relatives aux ressources humaines et à la qualité de la vie.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- Sensibiliser davantage les Canadiens aux droits de la personne, aux libertés fondamentales et aux obligations qui en découlent;
- promouvoir une connaissance approfondie de cette question dans certains secteurs et groupes particuliers;
- faire en sorte, par diverses mesures pratiques, que les Canadiens jouissent davantage des droits que la Charte leur garantit;
- veiller à faire respecter davantage, dans toutes les régions du pays, les engagements nationaux et internationaux pris par le Canada en matière de droits de la personne.

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, la Direction des droits de la personne a entrepris, avec la collaboration du secteur privé et des milieux du bénévolat, de toucher les enfants, les jeunes et divers publics particuliers, en mettant l'accent sur les groupes défavorisés.

On a mis au point un programme d'action visant les objectifs énumérés ci-dessus. Parmi les activités retenues, notons les suivantes : séminaires destinés aux professeurs engagés dans l'enseignement des droits

de la personne; incorporation graduelle des droits de la personne dans les programmes de l'enseignement postsecondaire; projets d'études et de recherche pour demeurer à l'affût des questions qui retiennent l'attention nationale et internationale dans le domaine des droits de la personne, notamment les zones de discrimination nouvellement définies et les droits en voie d'émergence au Canada; séminaires et ateliers destinés à aider les couches les plus défavorisées à acquérir une meilleure compréhension de leurs droits; ateliers destinés aux employés des ministères et organismes du gouvernement du Canada; rédaction et publication de divers documents en matière de droits de la personne.

Contestations judiciaires

Le Programme de contestations judiciaires est l'une des principales activités du Ministère qui vise à permettre aux citoyens de jouir plus pleinement des droits de la personne. Ce programme permet à des individus et à des groupes de recevoir une aide financière pour chercher à obtenir des tribunaux des décisions permettant de mieux clarifier les droits garantis en matière de langues officielles par la Loi constitutionnelle de 1867.

Avant le mois de décembre 1982, ce programme a aidé un certain nombre de personnes à se prévaloir des articles 93 ou 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 pour contester des dispositions des lois provinciales. Le programme a versé des fonds pour deux causes entendues au Manitoba touchant l'usage du français devant les tribunaux et dans les textes législatifs de la province. La décision rendue dans ces deux causes permettra peut-être l'enchâssement des droits linguistiques des Franco-manitobains dans la Constitution canadienne. On attend maintenant la décision des tribunaux de la Saskatchewan et de l'Alberta touchant des causes semblables, également entendues avec l'appui financier du programme.

En décembre 1982, une mise à jour du programme reconnaissait les droits égaux des deux langues officielles au Canada et le droit à l'instruction dans la langue officielle minoritaire, conformément à la Charte canadienne des droits et libertés. L'Association canadienne-française de l'Ontario a reçu une aide financière pour présenter une cause

visant le droit des enfants de la minorité francophone à l'instruction dans leur langue et le droit des francophones à administrer des classes où le français serait langue d'enseignement et même, lorsque leur nombre le justifie, à administrer des établissements de langue française.

Coordination des questions nationales et internationales relatives aux droits de la personne

La Direction des droits de la personne s'est efforcée, conjointement avec les autres ministères fédéraux et avec l'administration des dix provinces et des deux territoires, d'obtenir le respect, partout au Canada, des engagements nationaux et internationaux pris par le pays en matière de droits de la personne.

Parmi les activités de la Direction dans ce domaine, mentionnons : la rédaction, conformément aux exigences des Nations Unies, et la diffusion de rapports faisant le point de la situation au Canada quant à l'application des dispositions contenues dans les divers pactes et traités relatifs aux droits de la personne; la participation aux réunions et conférences des Nations Unies relatives aux droits de la personne; la coordination des activités du gouvernement du Canada en matière de droits de la personne; la coordination de la mise en application des engagements internationaux pris par le Canada en matière de droits de la personne par la convocation périodique de conférences ministérielles fédérales-provinciales-territoriales et par les travaux d'un comité permanent fédéral-provincial-territorial de fonctionnaires s'occupant de ces questions; la mise à la disposition des groupes de travail de ces instances, des ressources nécessaires à l'étude et à la recherche sur divers sujets, tels les dispositifs permettant de veiller à la compatibilité des lois avec les conventions internationales et autres instruments assurant les droits de la personne, ainsi que l'interprétation courante du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Le Comité permanent fédéral-provincial-territorial des fonctionnaires chargés des droits de la personne s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 1982-1983, la première fois à Montebello, au printemps, et la seconde, à Ottawa, à l'automne 1982. Quant au comité

interministériel fédéral, il s'est réuni cinq fois au cours de l'année. La recherche et les études préparatoires à la conférence ministérielle fédérale-provinciale-territoriale qui doit se tenir à l'automne de 1983 se sont poursuivies sur un bon nombre de sujets, dont l'action positive, les droits de la personne en voie d'émergence et diverses facettes de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Le personnel du Ministère a également participé à plusieurs réunions internationales, dont celle du Comité des experts du Conseil de l'Europe en sensibilisation aux droits de la personne et celle de l'Association internationale des organismes de protection des droits de la personne.

Conformément aux prescriptions des Nations Unies, au cours de l'année 1982-1983 le Canada a rédigé et présenté les rapports suivants :

- le Rapport sur la mise en oeuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, articles 10 à 12;
- le sixième rapport sur la mise en oeuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale;
- le rapport sur la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme au Canada - 10 décembre 1981.

Célébration du 35e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par les Nations Unies le 10 décembre 1948, représente la première étape de la Charte internationale des droits de l'homme. Celle-ci comprend trois autres instruments, adoptés en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies : le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Protocole facultatif se rapportant à ce pacte, et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le Canada a ratifié ces instruments en 1976 et a accepté d'être lié par les principes qui y sont énoncés.

D'autres conventions relatives à des groupes particuliers ont été ajoutées aux pactes, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qui fut ratifiée par le Canada en décembre 1981.

En 1982-1983, la Direction des droits de la personne a commencé à planifier les activités destinées à marquer le 35^{e} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Sous-secrétaire d'État adjoint principal, qui est responsable des Droits de la personne, est président du Comité interministériel des droits de la personne, par le biais duquel la Direction coordonne les activités des gouvernement du Canada destinées a célébrer cet anniversaire.

Le budget des dépenses de fonctionnement pour l'année 1982-1983 était de l'ordre de 370 000 $. Celui des subventions et contributions s'élevait à 637 000 $.

Voici quelques exemples de projets subventionnés par le Ministère :

- Alberta Committee of Consumer Groups of Disabled Persons — 10 000 $
  Ce projet prévoit employer deux agents d'information dont la fonction serait d'établir un programme de sensibilisation communautaire dans le domaine des droits de la personne visant particulièrement les personnes handicapées.

- Ateliers d'étude pour les assistés sociaux de l'Île-du-Prince-Édouard — 1 000 $

- Centre de ressources pour l'action positive, Montréal (Qué.) — 6 500 $

  Ce projet a pour but d'évaluer et d'acquérir du matériel pédagogique dépourvu de toute trace de racisme, de sexisme ou d'élitisme, qui puisse être utilisé aux divers niveaux du système scolaire.

- Programme ETC (Exploring Television with Children) sur la Charte canadienne des droits et libertés, Victoria (C.-B.) — 4 275 $

  Il s'agissait de créer des programmes de télévision pour enfants, conçus par des enfants.

- Les droits de la femme au travail, Halifax (N.-É.) — 7 000 $

  Dans le contexte de la Déclaration internationale des droits de l'homme, ce projet a pour but de faire connaître les droits de la femme dans le domaine du travail.

PROMOTION ET SERVICE

DES LANGUES OFFICIELLES

RAPPORT ANNUEL

PROMOTION ET SERVICE DES LANGUES OFFICIELLES

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, certains programmes de langues officielles du Ministère ont été remaniés et regroupés de façon à mieux servir le secteur privé et le secteur public non fédéral.

Promotion des langues officielles dans les secteurs privé et public non fédéral

L'aide financière et l'aide technique accordées par le Ministère au titre de la Promotion des langues officielles s'adressent aussi bien au secteur privé (organismes bénévoles et entreprises) qu'au secteur public non fédéral (administrations provinciales, territoriales et municipales, établissements d'enseignement, de santé et de services sociaux).

Sur le plan de l'aide financière, le Ministère a versé 115 subventions d'une valeur globale de 1 470 000 $ à des organismes nationaux et régionaux à but non lucratif, pour les aider à oeuvrer dans les deux langues officielles (recours à des services de traduction et d'interprétation lors de conférences, élaboration de plans de bilinguisation à long terme, réalisation de projets spéciaux).

Le Ministère a aussi versé six contributions d'une valeur globale de 474 000 $ à diverses provinces pour les aider à réaliser certains projets visant à faciliter l'utilisation de la langue française devant les tribunaux et dans la pratique du droit, ainsi qu'à améliorer et augmenter les services offerts dans sa langue à leur minorité de langue officielle.

Sur le plan technique, le Ministère a fourni des services variés de consultation et de soutien : information, documentation, affectation de personnes ressources, cours et tests de langue, services de traduction et de terminologie.

Service des langues officielles : le Bureau des traductions

Au titre du service des langues officielles, le Secrétariat d'État a continué à aider, par le truchement de son Bureau des traductions, le Parlement du Canada ainsi que les ministères et organismes fédéraux à communiquer en toute langue et à poursuivre leurs propres objectifs en matière de langues officielles.

Le volume de la traduction a continué d'augmenter au cours de l'année, passant de 276 millions de mots, l'année précédente, à 290 millions. Pour répondre à la demande, le Bureau a augmenté considérablement le recours à la pige, dont la charge de travail s'est élevée à près de 72 millions de mots en 1982-1983.

En matière de services multilingues, le Bureau des traductions a traduit 1 100 documents de nature technique et scientifique à partir de langues étrangères pour le compte de services de recherche, d'organismes de réglementation, et en particulier de la Commission royale d'enquête sur la tragédie de l'"Ocean Ranger". Il a également fourni des services de traduction pour des réunions internationales et nationales traitant, par exemple, de l'alimentation, des télécommunications, du commerce et de l'aviation civile.

La prestation des services d'interprétation s'est chiffrée à 13 246 jours-interprètes, par rapport à 13 200, l'année précédente. Le Bureau a aussi assuré, au cours de l'année, des services d'interprétation aux divers comités du Cabinet fédéral, à raison de quatre séances par semaine en moyenne.

Mis sur pied pour aider les personnes qui souffrent de surdité à communiquer plus facilement avec l'administration fédérale, le service d'interprétation gestuelle prend graduellement de l'ampleur. Le Bureau a fourni à ce titre 758 jours-interprètes, comparativement à 663, l'année précédente.

Pour appuyer l'effort de ses équipes de traduction, et après avoir procédé à une étude de faisabilité, le Bureau a acheté un logiciel lui permettant de mettre au point une banque de terminologie de troisième génération. Le nombre des fiches accessibles a été porté à 750 000, soit plus de 1,7 millions de termes.

Parallèlement, le réseau de terminaux de la banque s'est élargi non seulement au sein de la Fonction publique, mais s'est aussi étendu à un certain nombre d'institutions publiques et d'entreprises privées du pays. Il a continué de s'agrandir outre-Atlantique grâce à l'installation d'un terminal à Londres et à Bruxelles, et d'un deuxième terminal à Paris, mettant ainsi les données de la banque à la disposition des institutions de ces pays et des organismes nationaux et internationaux d'Europe.

Le service de renseignements terminologiques a répondu, au cours de l'année, à près de 40 000 demandes, sans compter les innombrables renseignements fournis quotidiennement par le personnel du Bureau, notamment celui qui travaille dans les ministères clients.

La collection de petits lexiques visant à diffuser aux fonctionnaires fédéraux une nomenclature bilingue, sûre et normalisée, s'est enrichie de huit nouveaux titres. Bien que destinée tout d'abord aux fonctionnaires fédéraux, cette collection est également diffusée, sur demande, à l'extérieur de la Fonction publique.

Le Bureau a poursuivi ses démarches afin de relancer la recherche et le développement en matière de traduction automatique. De concert avec le ministère des Communications, le Secrétariat d'État s'est proposé de faire faire une étude sur le traitement automatisé des langues naturelles et de l'intelligence artificielle. Cette étude a pour objet de faire le point sur ces questions et de dégager les voies à suivre pour mettre en valeur les connaissances et compétences canadiennes dans le domaine.

Le Bureau a participé à l'élaboration d'un projet de coopération internationale portant sur l'application de nouvelles technologies à

l'éducation, à la formation professionnelle et à la culture. Son intérêt pour ce projet tient à l'utilisation des banques de terminologie et de la traduction assistée par ordinateur comme moyens d'accès à l'information.

D'autre part, le Bureau a fait mettre au point une méthode générale d'évaluation des systèmes de traduction assistée par ordinateur pour répondre à des besoins immédiats.

En matière de bureautisation, il a fait une étude sur la façon de recourir graduellement aux techniques actuelles et aux nouvelles techniques concernant le traitement des données, le traitement des textes et les télécommunications.

Poursuivant son effort de mécanisation des opérations, le Bureau a porté à près de 180 le nombre de personnes (traducteurs et personnel de soutien) qui utilisent une machine de traitement de textes.

Pour continuer à assumer son rôle d'animation et de soutien dans le domaine des langues officielles, et pour mettre ses compétences à la disposition des institutions et des groupes intéressés, le Bureau a continué d'entretenir des relations étroites avec les provinces. En outre, il a apporté un soutien technique, notamment en matière de normalisation terminologique, au comité chargé du projet national de l'administration de la justice dans les langues officielles, qui comprend notamment l'établissement de la version française de la Common Law.

A l'étranger, le Bureau continue de mettre en valeur la compétence canadienne en matière de linguistique et dans les domaines connexes, et de faire bénéficier le Canada de ses échanges internationaux. À ce titre, il a participé à diverses commissions mixtes du ministère des Affaires extérieures et a pris une part active à la renégociation d'accords culturels entre le Canada et divers pays. Dans le cadre des programmes d'aide mis sur pied par l'Agence canadienne de développement international et le ministère des Affaires extérieures, il a accueilli des stagiaires du Cameroun. D'autres stagiaires sont aussi venus du Brésil et d'Angleterre.

Toujours dans le cadre de ses activités internationales, le Bureau a coordonné la participation canadienne à Expolangues, vaste manifestation linguistique et culturelle qui s'est déroulée à Paris et qui a attiré 27 000 visiteurs.

Le Bureau a également participé à d'autres conférences et rencontres professionnelles, ainsi qu'à des colloques et congrès qui ont eu lieu au pays et à l'étranger et qui lui permettent d'étendre et d'intensifier ses rapports avec les organismes nationaux et internationaux qui oeuvrent dans le même domaine.

Équipes régionales du Bureau des traductions

ADMINISTRATION

ET SERVICES CENTRAUX

RAPPORT ANNUEL

ADMINISTRATION ET SERVICES CENTRAUX

Les Services centraux du Secrétariat d'État contribuent au bon fonctionnement du Ministère. En 1982-1983, ces services ont continué à améliorer les pratiques de gestion du Secrétariat d'État, en particulier dans le cadre des activités du groupe de Perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (P.P.C.G.).

Planification, vérification et évaluation

La Direction générale de la planification, de l'évaluation et de la vérification a la responsabilité d'évaluer les programmes et d'effectuer la vérification interne du Ministère.

La Direction de l'évaluation des programmes a pour tâche de déterminer dans quelle mesure les programmes du Ministère atteignent leurs objectifs et de faire des recommandations au Secrétaire d'État, à la Sous-secrétaire d'État et aux cadres supérieurs quant à l'opportunité de reconduire ou de modifier certains programmes, ou d'y mettre fin. Tous les programmes doivent faire l'objet d'une telle évaluation au moins une fois tous les cinq ans.

La Direction de la vérification interne a pour mandat de déterminer dans quelle mesure les fonds publics sont judicieusement administrés et de s'assurer que les programmes du Ministère sont gérés de façon efficace et économique.

Au cours de l'année budgétaire écoulée, la Direction a évalué les programmes suivants : Épanouissement culturel, Études canadiennes, Groupes minoritaires de langue officielle (trois rapports d'évaluation); Langues officielles dans l'enseignement, Promotion des langues officielles, Campagne télévisée 1982 de la Direction du multiculturalisme (trois études); Hospitalité-Canada, Centres d'accueil des autochtones, Communications sociales des autochtones, Enrichissement culturel - Direction du multiculturalisme (cinq études préparatoires); Études canadiennes (un cadre d'évaluation).

La Direction de la vérification interne, après avoir effectué des vérifications financières et opérationnelles, a adressé ses recommandations à la Sous-secrétaire d'État et à la haute direction, puis a assuré le suivi de leur mise en oeuvre. Ces vérifications ont touché les organes suivants : bureaux régionaux du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard; cours de la citoyenneté du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard; coordination des opérations régionales, division des subventions et contributions, accords relatifs aux manuels de langues, services administratifs, services informatiques, bibliothèques du Ministère et du Bureau des traductions, services des rapports financiers, de la classification des comptes, et de la préparation et du contrôle du budget.

La Direction générale de la planification, de l'évaluation et de la vérification s'est d'autre part trouvée au coeur des travaux d'élaboration et de mise en oeuvre du système de planification du Ministère; elle a aussi préparé la révision du mandat, des grandes orientations et des objectifs opérationnels du Ministère.

Le budget des dépenses de la Direction générale pour l'année 1982-1983 s'est élevé à 2 267 000 $.

Groupe de mise en oeuvre du plan d'action P.P.C.G.

Depuis 1979, le Bureau du Contrôleur général étudie les pratiques et contrôles de gestion de 31 ministères. Les résultats majeurs de l'étude concernant le Secrétariat d'État révélaient le besoin d'établir un processus ministériel de planification et d'améliorer la planification sectorielle et les contrôles opérationnels. Un plan d'action a donc été mis au point durant 1980-1981 par un groupe de travail composé de huit agents du Ministère; ce plan d'action a fait l'objet d'une entente entre le Contrôleur général et la Sous-secrétaire d'État.

Le plan d'action du Ministère comprend 41 projets, dont 33 sont axés sur l'amélioration des processus de planification et les systèmes de contrôle des opérations; les coûts de mise en oeuvre prévus sont évalués à 2,3 millions de dollars et seront financés à 35 pour cent par le Bureau du

Contrôleur général. En mars 1983, 27 des 41 projets étaient complétés, alors que 10 étaient en marche. Selon le calendrier prévu, 4 projets débuteront au cours de l'année 1983-1984. L'échéance prévue pour la réalisation du plan est le 31 mars 1984.

En décembre 1982, le Vérificateur général a commenté les efforts du Ministère en ces termes : "Dans les ministères où un cadre de changement solide était manifeste, l'élan de la mise en oeuvre du plan d'action est demeuré à un niveau élevé; c'est le cas, par exemple, à Agriculture Canada, au Service correctionnel, au Secrétariat d'État et au MAS-Services, pour n'en nommer que quatre."

Personnel

La Direction générale du personnel est chargée de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes de gestion des ressources humaines de l'ensemble du Secrétariat d'État. En termes de gestion du personnel, la philosophie du Ministère consiste à accroître la productivité des ressources humaines et la satisfaction au travail.

Au Secrétariat d'État, les services en personnel sont fournis par des équipes multidisciplinaires rattachées aux différents secteurs. Ces services comprennent une gamme d'activités complémentaires, dont les suivantes : cas reliés aux relations de travail, conseils techniques aux gestionnaires, conseils aux employés sur leurs perspectives de carrière, négociation de prêts de service, administration de tests de connaissances linguistiques et autres tests, représentation du Ministère devant les commissions d'appel et les commissions d'enquête.

Pendant l'année à l'étude, le Ministère a poursuivi ses efforts visant à intégrer la planification des ressources humaines au procesus de planification ministérielle. En créant les Bulletins du personnel, le Ministère s'est doté d'un mécanisme d'information à l'intention de ses gestionnaires et de ses employés.

Au cours de la même année, on s'est employé à accroître la participation des cadres du Ministère à la préparation du Plan révisé en matière de langues officielles. On a en effet demandé aux gestionnaires de fournir, outre leurs prévisions concernant la dotation impérative et la formation linguistique, un plan détaillé sur la réalisation, dans leurs secteurs respectifs, des objectifs relatifs au service au public et aux langues de travail.

En vertu du Programme d'accueil des nouveaux employés, peu après leur arrivée, près de 150 recrues ont assisté à une séance d'information sur le mandat et les programmes du Ministère; elle ont aussi eu un premier contact avec la Sous-secrétaire d'État et quelques cadres supérieurs. Quant au Programme d'aide aux employés du Ministère, il offre désormais de façon continue les services d'une conseillère professionnelle.

Choisi comme ministère-pilote dans un projet gouvernemental d'action positive, en 1982-1983, le Secrétariat d'État a réalisé sa première étude des systèmes du personnel. Plus de 20 études ont été effectuées sur la situation des employés des trois groupes-cibles (femmes, autochtones et personnes handicapées), ainsi que sur les systèmes et pratiques d'emploi. Les recommandations auxquelles ces études ont donné lieu ont été adoptées dans les domaines suivants : processus de recrutement externe, évaluation du rendement, formation et perfectionnement, emploi à temps partiel et qualité de la vie.

Les résultats probants de la participation du Secrétariat d'État au projet-pilote ont influencé la décision du gouvernement du Canada d'étendre le projet d'action positive à l'ensemble de la Fonction publique.

Afin de répondre à une demande de plus en plus pressante, au cours de l'été 1982, le Conseil du Trésor a approuvé le principe d'un projet-pilote visant à établir des garderies dans des édifices du gouvernement. Le Secrétariat d'État comptait parmi quatre ministères-pilotes et, à ce titre, a réalisé une étude de faisabilité. La garderie a élu son propre conseil d'administration, et l'ouverture de la "Garderie de la Chaudière" est prévue pour l'année 1983-1984.

Accès à l'information

Le Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels a été mis sur pied en 1982 pour coordonner la mise en oeuvre à l'intérieur du Ministère de deux nouvelles lois : la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels. Le Secrétariat a participé aux activités suivantes : description des programmes, responsabilités, catégories de dossiers et banques de renseignements personnels qui seraient publiées par le Conseil du Trésor dans un Registre de consultation et un Répertoire de renseignements personnels; élaboration de procédures internes pour le traitement des demandes; enfin, présentation de séances d'information sur l'impact des nouvelles lois à l'intention du personnel du Ministère. De plus, un Centre d'accès à l'information a été mis sur pied à la bibliothèque du Ministère afin de faciliter au grand public et aux organismes bénévoles l'accès à l'information conservée au Ministère.

Plusieurs citoyens ont eu accès à des dossiers du Ministère selon les principes mis de l'avant par la nouvelle loi. Des Canadiens désireux de consulter leur dossier personnel ont aussi eu accès à ces renseignements en vertu de la partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Lorsque les deux lois seront en vigueur, le Secrétariat demeurera le point central d'analyse et de traitement de toutes les demandes officielles d'accès aux documents du Ministère et aux renseignements personnels.

Communications

La Direction des communications élabore les plans et stratégies de communication qui touchent tous les secteurs du Ministère; elle met aussi à la disposition de la haute direction des services multisectoriels. Elle fournit au Ministère des services dans les domaines suivants : rédaction et révision de textes, conception graphique, publications, aides audio-visuelles, publicité, expositions et relations avec les médias.

Cérémonial d'État

Les activités du Cérémonial d'État contribuent à mettre en valeur l'identité nationale par la promotion des symboles nationaux (drapeau, armoiries et hymne national) et l'organisation de cérémonies officielles.

La Direction a organisé la cérémonie officielle du 17 avril, sur la colline du Parlement, à Ottawa, où fut proclamée la Loi constitutionnelle de 1982.

En 1982-1983, la Direction a coordonné trois visites royales. En avril, Sa Majesté la Reine et Son Altesse royale le Duc d'Édimbourg ont visité Ottawa pour participer aux cérémonies entourant la proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982. Son Altesse royale la princesse Anne a visité Ottawa dans le cadre des célébrations du 150^{e} anniversaire du Canal Rideau, puis Saskatoon, Alameda et Moosomin en Saskatchewan, Selkirk et Brandon au Manitoba pour célébrer le centenaire de ces villes. La Princesse Anne a aussi effectué la première visite royale au Yukon depuis 1967. En mars 1983, la Reine et le Prince Philip ont passé trois jours en Colombie-Britannique.

La Direction a négocié la participation du gouvernement du Canada à plusieurs célébrations : fêtes du 400^{e} anniversaire de la prise de possession de Terre-Neuve par Sir Humphrey Gilbert au nom de la reine Elizabeth I, qui se dérouleront à Terre-Neuve de juin à octobre 1983; fêtes qui marqueront, à l'été 1984, le 450^{e} anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada; célébrations, en 1984, des bicentenaires de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

La Direction du Cérémonial d'État a aussi aidé des Canadiens à célébrer d'autres anniversaires importants d'une façon mémorable. Ainsi, elle a répondu à quelque 20 000 demandes sollicitant un message du Gouverneur général ou du Premier ministre; quelque 4 500 demandes visaient un message de la Reine à des couples célébrant leur 60^{e} anniversaire de mariage (ou plus) et 1 500 demandes visaient des souhaits de bonne fête à des citoyens célébrant leur 100^{e} anniversaire de naissance (ou plus).

En 1982-1983, la Direction a continué d'administrer le programme de distribution de drapeaux par l'entremise des sénateurs et députés.

Politiques ministérielles

La Direction générale des politiques ministérielles a été créée en 1982-1983 pour coordonner la recherche, l'élaboration, le développement et l'analyse des politiques ministérielles. Dans le cadre de ses fonctions de planification, la Direction générale élabore le Plan stratégique et l'Aperçu stratégique du Ministère et participe à l'examen de ses objectifs. D'autre part, elle élabore des projets de politiques sur des questions qui ne ressortent pas d'un secteur particulier ou qui touchent plus d'un secteur. Il lui incombe aussi d'analyser les exposés de principes préparés par d'autres secteurs du Ministère et d'en assurer la qualité.

Secrétariat du Ministère

Le Secrétariat veille à l'exécution de diverses tâches reliées aux travaux de la Direction des politiques ministérielles, notamment l'établissement du plan de travail du Comité de la haute direction et la recherche de l'information ou la rédaction des documents requis par le Comité.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT ANNUEL

RAPPORT FINANCIER

A. Dépenses du Ministère

Résumé par programme pour 1982-1983

.....en milliers de dollars.....

Programme	Années-personnes	%	Fonctionnement	Subventions	Contributions	Total	%
Administration	474	15	28 569	2 814	500	31 883	1
Langues officielles	54	2	3 366	7 112	190 794	201 272	10
Aide à l'éducation	78	2	5 462	250	1 671 086	1 676 798	79
Traduction	1 827	58	78 099	—	—	78 099	4
Citoyenneté	718	23	31 501	22 408	67 375	121 284	6
Total du Ministère	3 151	100	146 997	32 584	1 929 755	2 109 336	100

Résumé par type de dépenses pour 1982-1983

Type de dépenses	en milliers de dollars	%	% du total
Fonctionnement			
Coûts de personnel	105 378	72	
Autres dépenses	41 619	28	
Total partiel	146 997	100	7
Subventions et contributions			
Non statutaires	292 568	15	
Statutaires	1 669 771	85	
Total partiel	1 962 339	100	93
Total du Ministère	2 109 336		100

RAPPORT FINANCIER

B. Dépenses des programmes

Administration

Dépenses de fonctionnement du Programme par activité pour 1981-1982 et 1982-1983

..... en milliers de dollars .....

Activité	1981-1982		1982-1983		augm. (dim.)		%
Direction							
Coûts de personnel	1 930		2 066		136		7
Transports et communications	267		298		31		12
Services professionnels et spéciaux	282		96		(186)		(66)
Autres	244		156		(88)		(36)
Total		2 723		2 616		(107)	(4)
Services centraux							
Coûts de personnel	10 496		11 785		1 289		12
Transports et communications	813		923		110		14
Services professionnels et spéciaux	1 901		3 694		1 793		94
Fournitures et approvisionnements	684		643		(41)		(6)
Investissement	121		86		(35)		(30)
Autres	537		786		249		46
Total		14 552		17 917		3 365	23
Planification, vérification et évaluation							
Coûts de personnel	881		1 412		531		60
Transports et communications	26		31		5		19
Services professionnels et spéciaux	351		746		395		113
Autres	50		78		28		56
Total		1 308		2 267		959	73

Activité	..... en milliers de dollars 1981-1982	1982-1983	augm. (dim.)	%
(Dépenses des programmes - suite)				
Protocole national et événements spéciaux				
Coûts de personnel	403	670	267	66
Transports et communications	74	480	406	549
Information	1 158	1 019	(139)	12
Services professionnels et spéciaux	1 415	2 096	681	48
Location	42	72	30	71
Autres	562	990	428	76
Total	3 654	5 327	1 673	46
Lieutenants-gouverneurs				
Coûts de personnel	353	353	--	
Autres	140	89	(51)	36
Total	493	442	(51)	(10)
Total du Programme	22 730	28 569	5 839	26

Années-personnes utilisées
par activité
pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	..... années-personnes 1981-1982	1982-1983	augm. (dim.)	%
Direction	78	80	2	3
Services centraux	341	356	15	4
Planification, vérification et évaluation	22	26	4	18
Protocole national et événements spéciaux	11	12	1	9
Total du Programme	452	474	22	5

Effectif constant au
30 septembre par
catégorie d'emploi
pour 1981-1982 et 1982-1983

Catégories d'emploi	1981-1982	1982-1983
Direction	10	12
Sciences et professions	6	11
Administration et service extérieur	191	222
Technique	6	7
Soutien administratif	205	188
Exploitation	4	4
Total du Programme	422	444

Dépenses en subventions et contributions par activité pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	1981-1982	1982-1983	augm. (dim.)	%
	..... en milliers de dollars			
Subventions				
Protocole national et événements spéciaux Festival Canada	1 419	2 524	1 105	78
Annuités, lieutenants-gouverneurs	222	110	(112)	(50)
Lieutenants-gouverneurs	161	180	19	12
Total du Programme	1 802	2 814	1 012	56
Contributions				
Célébration du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Québec	-	500	500	-
Total du programme	-	500	500	-
	1 802	3 314	1 512	84

Langues officielles

Dépenses de fonctionnement du Programme par activité pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	1981-1982	1982-1983	augm. (dim.)	%
	..... en milliers de dollars			
Langues officielles dans l'enseignement				
Coûts de personnel	823	883	60	7
Services professionnels	509	110	(399)	(78)
Autres	69	156	87	126
Total	1 401	1 149	(252)	(18)
Promotion des langues officielles				
Coûts de personnel	361	462	101	28
Services professionnels	17	91	74	535
Autres	51	21	(30)	(41)
Total	429	574	145	34
Groupes minoritaires de langue officielle				
Coûts de personnel	789	866	77	10
Information	270	35	(235)	(87)
Services professionnels	485	682	197	41
Autres	63	60	(3)	(5)
Total	1 607	1 643	36	2
Total du Programme	3 437	3 366	(71)	(2)

Années-personnes utilisées
par activité
pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	..... années-personnes 1981-1982	1982-1983	augm. (dim.)	%
Langues officielles dans l'enseignement	23	22	(1)	(4)
Promotion des langues officielles	11	9	(2)	(22)
Groupes minoritaires de langue officielle	23	23	-	-
Total du Programme	57	54	(3)	(5)

Effectif constant au
30 septembre par
catégorie d'emploi
pour 1981-1982 et 1982-1983

Catégories d'emploi	1981-1982	1982-1983
Direction	1	1
Sciences et professions	1	1
Administration et service extérieur	36	30
Soutien administratif	15	16
Total du Programme	53	48

Dépenses en subventions et contributions par activité pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	..... en milliers de dollars 1981-1982	1982-1983	augm. (dim.)	%
Subventions				
Promotion des langues officielles	1 473	1 470	(3)	-
Groupes minoritaires de langue officielle	5 062	5 642	580	12
Total des subventions	6 535	7 112	577	9
Contributions				
Langues officielles dans l'enseignement				
- Contributions aux provinces	171 228	175 990	4 762	3
- Paiements de rajustement	2 030	--	(2 030)	(100)
- Contributions aux territoires	269	295	26	10
Total	173 527	176 285	2 758	2
Perfectionnement linguistique	419	421	2	-
Promotion des langues officielles	500	474	(26)	5
Groupes minoritaires de langue officielle	11 835	13 614	1 779	15
Total des contribution	186 281	190 794	4 513	2
Total des subventions et contributions	192 816	197 906	5 090	3

Aide à l'éducation

Dépenses de fonctionnement du Programme par activité pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	1981-1982		1982-1983		augm. (dim.)		%	
	..... en milliers de dollars							
Aide à l'enseignement postsecondaire								
Coûts de personnel	81		-		(81)		(100)	
Autres	165		-		(165)		(100)	
Total		246		- *		(246)		(100)
Coordination								
Coûts de personnel	662		1 023		361		55	
Transports et communications	219		226		7		3	
Autres	203		313		110		55	
Total		1 084		1 562		479		44
Prêts canadiens aux étudiants								
Coûts de personnel	1 435		1 482		47		3	
Honoraires aux provinces	1 741		2 026		285		16	
Fournitures et approvisionnements	128		112		(16)		(13)	
Autres	226		280		54		24	
Total		3 530		3 900		370		10
Total du Programme		4 860		5 462		602		12

* Les dépenses sont incluses dans l'activité de la Coordination.

Années-personnes utilisées
par activité
pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	..... années-personnes 1981-1982	1982-1983	augm. (dim.)	%
Aide à l'enseignement postsecondaire	10	- *	(10)	(100)
Coordination	5	15	10	200
Prêts canadiens aux étudiants	63	63	-	
Total du Programme	78	78	-	-

* Les années-personnes utilisées sont incluses dans l'activité de la Coordination.

Effectif constant au
30 septembre par
catégorie d'emploi
pour 1981-1982 et 1982-1983

Catégories d'emploi	1981-1982	1982-1983
Direction	1	2
Sciences et professions	2	3
Administration et service extérieur	21	24
Technique	1	2
Soutien administratif	49	46
Total du Programme	74	77

Aide à l'éducation (suite)

Dépenses en subventions et contributions par activité pour 1981-1982 et 1982-1983*

..... en milliers de dollars .....

Activité	1981-1982		1982-1983		augm. (dim.)		%
Coordination							
- Association des collèges communautaires du Canada	50*		400		350	700	
- Association des études canadiennes	100*		110		10	10	
- Programme d'études canadiennes	299		565		266	88	
- Fondation d'études du Canada	300*		350		50	17	
Subvention pour la Conférence des études canadiennes du Gouverneur général	-		250		250	100	
Total		749		1 675		926	123
Aide à l'enseignement postsecondaire							
- Paiements de rajustement pour l'enseignement postsecondaire faits au provinces - Loi de 1972	(48 835)		--		48 835	100	
- Paiements pour l'enseignement postsecondaire faits aux provinces - Loi de 1977	1 677 304		1 532 390		(144 914)	(9)	
Total		1 628 469		1 532 390		(96 079)	(6)
Prêts canadiens aux étudiants							
- Octroi de crédits pour les paiements d'intérêts, les obligations contractées et les paiements de remplacement aux provinces en vertu de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants		95 750		137 271		41 521	43
Total du Programme		1 724 968		1 671 336		(53 632)	(3)

* Sauf indication contraire, toutes les dépenses sont des contributions.

Dépenses de fonctionnement du
Programme par activité pour
1981-1982 et 1982-1983

Activité	1981-1982		1982-1983		augm. (dim.)		%
	..... en milliers de dollars						
Traduction							
Coûts de personnel	44 088		48 318		4 230		10
Marchés de traduction	7 844		8 980		1 136		14
Investissement	630		118		(512)		(81)
Autres	1 049		1 170		121		11
Total		53 611		58 586		4 975	9
Interprétation							
Coûts de personnel	4 336		4 927		591		14
Marchés d'interprétation	1 224		1 313		89		7
Autres	188		178		(10)		5
Total		5 748		6 418		670	12
Services linguistiques							
Coûts de personnel	7 590		7 998		408		5
Autres	1 064		1 520		456		43
Total		8 654		9 518		864	10
Services à la gestion							
Coûts de personnel	691		1 057		366		53
Transports et communications	784		927		143		18
Autres	234		1 593		1 359		581
Total		1 709		3 577		1 868	109
Total du Programme		69 722		78 099		8 377	12

Années-personnes utilisées
par activité
pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	..... années-personnes 1981-1982	1982-1983	augm. (dim.)	%
Traduction	1 473	1 450	(23)	(2)
Interprétation	113	117	4	4
Services linguistiques	249	239	(10)	(4)
Services à la gestion	21	21	-	-
Total du Programme	1 856	1 827	(29)	(2)

Effectif constant au
30 septembre par
catégorie d'emploi
pour 1981-1982 et 1982-1983

Catégories d'emploi	1981-1982	1982-1983
Direction	1	3
Sciences et professions	11	9
Administration et service extérieur	1 338	1 366
Technique	26	29
Soutien administratif	569	510
Exploitation	2	2
Total du Programme	1 947	1 919

Dépenses en subventions et contributions par activité pour 1981-1982 et 1982-1983

	..... en milliers de dollars			
Activité	1981-1982	1982-1983	augm. (dim.)	%
Contributions				
Services linguistiques - T.A.U.M. (Traduction automatique - Université de Montréal)	250	-	(250)	(100)
Total des contributions	250	-	(250)	(100)

Citoyenneté

Dépenses de fonctionnement du Programme par activité pour 1981-1982 et 1982-1983

..... en milliers de dollars .....

Activité	1981-1982		1982-1983		augm. (dim.)		%
Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme							
Coûts de personnel	9 115		10 237		1 122		12
Services professionnels	135		298		163		120
Autres	1 782		2 033		251		14
Total		11 032		12 568		1 536	14
Participation des citoyens							
Coûts de personnel	973		1 362		389		39
Services professionnels	249		293		44		18
Autres	246		399		153		62
Total		1 468		2 054		586	40
Citoyens autochtones							
Coûts de personnel	720		856		136		19
Services professionnels	270		262		(8)		(3)
Autres	98		93		(5)		(5)
Total		1 088		1 211		123	11
Multiculturalisme							
Coûts de personnel	1 293		1 827		534		41
Services professionnels	1 733		1 539		(194)		(12)
Autres	2 764		1 837		(927)		(34)
Total		5 790		5 203		(587)	(10)
Coordination et opérations régionales							
Coûts de personnel	6 754		7 798		1 044		15
Services professionnels	921		1 044		123		13
Autres	1 413		1 623		210		15
Total		9 088		10 465		1 377	15
Total du Programme		28 466		31 501		3 035	11

Années-personnes utilisées
par activité
pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	..... années-personnes 1981-1982	1982-1983	augm. (dim.)	%
Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme	375	391	16	4
Participation des citoyens	33	40	7	19
Citoyens autochtones	22	25	3	14
Multiculturalisme	38	40	2	5
Coordination et opérations régionales	202	222	20	10
Total du Programme	670	718	48	7

Effectif constant au
30 septembre par
catégorie d'emploi
pour 1981-1982 et 1982-1983

Catégories d'emploi	1981-1982	1982-1983
Direction	7	9
Sciences et professions	7	3
Administration et service extérieur	373	282
Technique	3	4
Soutien administratif	277	334
Total du Programme	667	632

Citoyenneté (suite)

Dépenses en subventions et contributions par activité pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	..... en milliers de dollars 1981-1982		1982-1983		augm. (dim.)		%	
Subventions								
Participation des citoyens								
- Soutien aux organismes volontaires	1 072		2 086		1 014		95	
- Promotion de la femme	2 843		2 742		(101)		(4)	
- Droits de la personne	353		386		33		9	
- Participation jeunesse	7 790		8 752		962		12	
Total		12 058		13 966		1 908		16
Citoyens autochtones								
- Financement de base (journaux)	325		310		(15)		(5)	
- Centres d'accueil - nouveaux	-		-		-		-	
- Centres d'accueil - financement de base	271		284		13		5	
- Communications autochtones	2 643		-		(2 643)		(100)	
- Femmes autochtones	897		887		(10)		(1)	
- Développement culturel et social des autochtones	981		1 129		148		15	
- Centres satellites	-		-		-		-	
Total		5 117		2 610		(2 507)		(49)
Multiculturalisme		5 877		5 832		(45)		(1)
Total des subventions		23 052		22 408		(644)		(3)

Citoyenneté (suite)

Dépenses en subventions et contributions par activité pour 1981-1982 et 1982-1983

Activité	1981-1982		1982-1983		augm. (dim.)		%
	..... en milliers de dollars						
Contributions							
Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme							
- Enseignement des langues aux immigrants	3 857		7 054		3 197		121
- Manuels de langue	326		696		370		114
Total		4 183		7 750		3 567	85
Participation des citoyens							
- Soutien aux organismes bénévoles	489		702		213		44
- Promotion de la femme	351		535		184		53
- Droits de la personne	179		198		19		11
- Participation jeunesse	4 681		5 414		733		16
- Katimavik (OPCAN)	12 054		19 900		7 846		65
- Été Canada	1 729		838		(891)		52
Total		19 483		27 587		8 104	42
Citoyens autochtones							
- Financement de base	11 205		12 666		1 461		13
- Centres d'accueil - capital	1 343		787		(556)		(41)
- Centres d'accueil - nouveaux	207		303		96		46
- Centres d'accueil - financement de base	7 465		8 539		1 074		14
- Révision de la Loi sur les Indiens	-		250		250		100
- Centres satellites	138		155		17		13
- Femmes autochtones	137		236		99		71
- Communications autochtones	-		2 960		2 960		100
- Révision de la Constitution	1 360		2 810		1 450		106
Total		21 855		28 706		6 851	32
Multiculturalisme		2 408		3 332		924	38
Total des contributions		47 929		67 375		19 446	41
Total des subventions et contributions		70 981		89 783		18 802	27